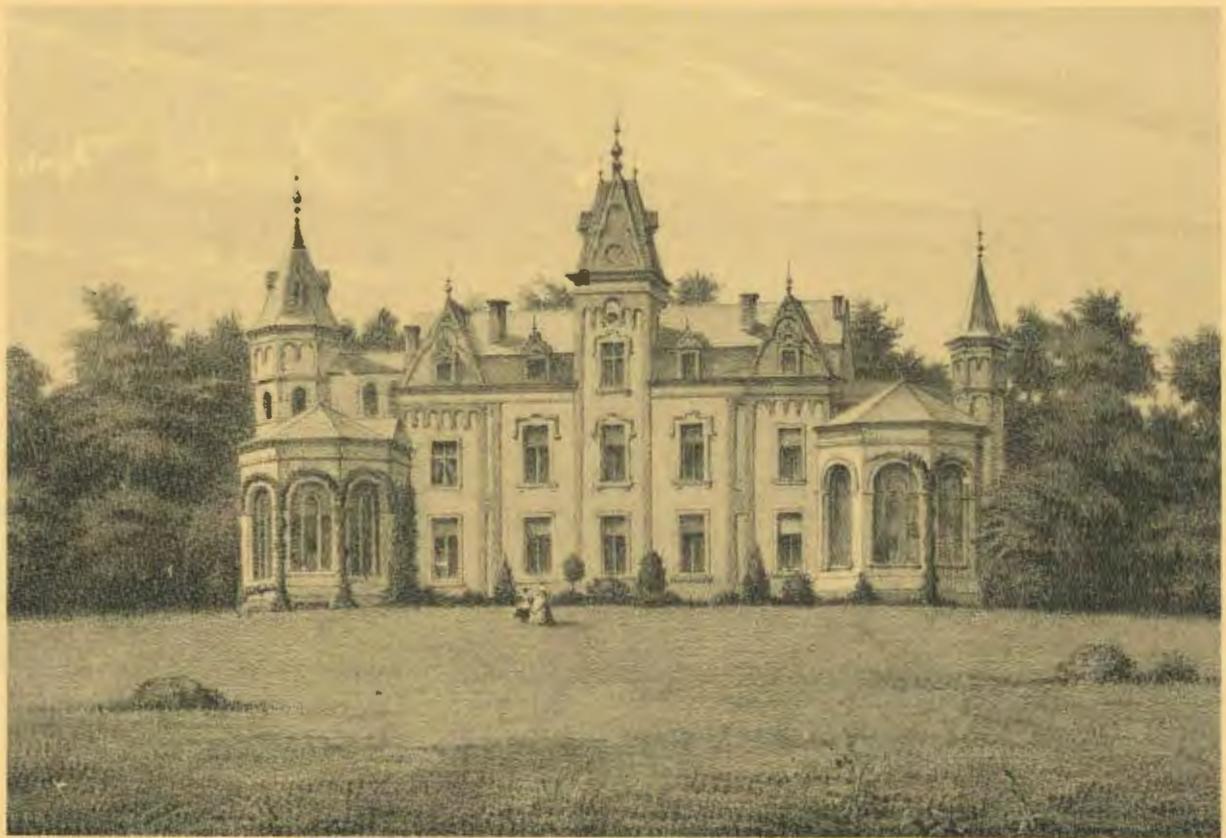


Histoire et Archéologie
spadoises.
Musée de la Ville d'Eaux
Villa royale Marie-Henriette
SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Le Château de la Havette à Spa (1878)

Coll. : Musée de la Ville d'Eaux

Décembre 1989

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77B

4880 Spa

15ème année

Décembre 1989

BULLETIN N° 60

S O M M A I R E

Bons baisers de Spa ou l'hôtellerie spadoise dans les cartes postales	L. Pironet	149
Folklore : Les côpons ou petites croix de cire de la Chandeleur	L. Marquet	159
Eaux de Spa et épidémie de 1629 : le cas de Marguerite d'Eynatten, dame de Bolland.	A. Doms	163
La participation du canton de Spa à l'Exposition Universelle de Paris	A. Doms	170
Les " Bidli " de Spa	G. Gernay	179
Le drame de la Sauvenière (fin)	P. Den Dooven	182
Le grand incendie de Creppe en 1857	P. Gendarme & J. Lohest	193

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Tirage du Bulletin : 700 exemplaires .

Tous les trimestres.

NOS NOUVEAUX MEMBRES

Mme Germaine ANTOINE	Spa	Mr H. NERMAN	Spa
Mr R. DELSAUX	Spa	Mme H. NERMAN	Spa
Mme R. DELSAUX	Spa	Mr J. TEFMIN	Spa
Mr Jean MANS	Spa	Mme J. TEFMIN	Spa
Mme Jean MANS	Spa	Mr M. LAMBORAY	La Reid

liste arrêtée le 21 octobre 89

o o o

COTISATIONS POUR 1989

Il reste encore quelques exemplaires du périodique ; il est donc encore possible de s'abonner moyennant le versement de la somme de 400 francs au compte 348-0109099-38 d'Histoire et Archéologie Spadoises ASBL, Av. Reine Astrid, 71b, bte 20, à Spa.

COTISATIONS POUR 1990

Nous prions nos membres anciens de NE PAS verser leur cotisation avant d'y être conviés, c'est-à-dire avec le bulletin de mars prochain ou au moment du passage de nos délégués, pour ceux qui habitent le centre de Spa.

Merci au nouveau membre de mentionner très lisiblement son nom, son prénom et son adresse complète. S'il est marié, il est de son intérêt de le mentionner.

o o o

Editeur responsable : Histoire et Archéologie Spadoises A.S.B.L.

Secrétaire de direction : R. Manheims, Av. Reine Astrid, 71B - Boîte 20
4830 Spa tél. 087-77.13.06

Réalisation : M.-T. Ramaekers, Préfayhai, 8, Spa. tél. 087-77.17.68

Tirage du Bulletin : 700 exemplaires. Tous les trimestres.

BONS BAISERS DE SPA

ou

l'hôtellerie spadoise dans les cartes postales anciennes

L'hôtellerie à Spa était bien organisée pour recevoir ses hôtes. Au début du XVIII^e siècle, l'auteur des "Amusemens des Eaux de Spa" (1734) mentionne qu'à la "Cour de Londres" : "On y sert très proprement, dans le goût françois, anglois et hollandois, et la variété de mets et de ragouts que l'on y trouve et qui est unique en ce lieu, y rassemble des gens de toutes ces nations qui y forment ordinairement la société la plus brillante" (t. I, p 9,10). Le régime des buveurs d'eau à Spa prévoyait : "A onze heures et demie, on se met à table partout...A six, le souper dans toutes les auberges..." (t. I, p. 57).

La tradition hôtelière se développe encore au XIX^e siècle : "En arrivant à Spa, les touristes trouveront à la gare, des voitures de place et des omnibus desservant les principaux hôtels...outre les hôtels qui y sont nombreux et très convenablement aménagés, il existe une quantité de maisons particulières qu'on peut louer par parties ou entièrement" (18 p.81).

Une pratique a disparu : la table d'hôte, ou table commune, servie dans l'après-midi à heure fixe, 3, 4 ou 5 heures, où l'on pouvait aller manger moyennant un prix réglé. Dans la publicité de certains établissements on trouve l'expression obsolète : "déjeuner à la fourchette", déjeuner où l'on mange de la viande et où l'on boit du vin, par opposition au déjeuner où l'on ne prend que du café, du thé ou du chocolat et où l'on n'a pas besoin de fourchette (Mouv. dictionnaire universel de Maurice Lachâtre, Paris, vers 1848).

En 1914, une brochure touristique vante les hôtels équipés de manière parfaite, la population hospitalière et attrayante...elle signale qu'en 1913 vinrent plus de 350.000 touristes à Spa et que la plupart des hôtels prennent toutes mesures utiles pour que les régimes prescrits par les médecins soient strictement appliqués (18 p. 3 et 9).

- L'Hôtel du midi

(photo parue dans le bulletin du 15 mai 1975 -19-)

En 1867, l'Hôtel du Midi et de l'Avenue est exploité par Nagant puis par la famille Sury. Au guide Goffin de 1888 : "Hôtel de premier ordre, situé à l'allée du Marteau, près du Parc, entièrement réorganisé et restauré. Immense jardin avec pelouses de cricket et de lawn-tennis. Salons de lectures, etc...Box pour chevaux de courses. Omnibus à tous les trains" (18)

Le 26 septembre 1894, la famille Sury le vendit à S.M. Marie-Henriette, reine des Belges et archiduchesse d'Autriche qui aimait le théâtre et les sports équestres ; elle y décéda en 1902. Le Palais de la Reine fut légué au baron Goffinet, mort en 1927. De 1924 à 1960, il devint home pour coloniaux. La Villa Marie-Henriette fut alors achetée par la ville de Spa pour ses services ; elle abrita également la Justice de Paix. En 1970, le Musée communal de Spa s'y installa. (19)

-65- Hôtel des Pays-Bas à Spa tenu par Philippe

S'appelait auparavant Hôtel du Loup et du Cornet (1 p. 355). Une porte cochère permet d'accéder à un beau parc en grillagé avec charmant pavillon central. Bâtiment principal de style régence, mis en valeur par un péristyle à deux colonnes.

A gauche la Promenade de Quatre Heures, bien ombragée et protégée de la circulation charretière par des barrières. La représentation de ce parc à front de rue ne cadre pas avec l'iconographie de ce lieu aux XVIIIe et XIXe siècles. Déjà au XVIIIe les maisons se suivent sans interruption le long de la rue du Marché depuis l'hôtel jusqu'à la Promenade de Quatre Heures. (1 p. 352, 355)

Gravure 75 mm x 122 mm, 1ère 1/2 XIXe

-66- Hôtel des Pays-Bas à Spa 2ème moitié du XIXe s.
J. Decock-Detilleux. Table d'hôte à 4 heures.

Au verso, les curiosités : édifices publics, les sources, les promenades, les excursions, Les horaires de voitures...

Les bâtiments se sont agrandis aux dépens des jardins jouxtant la Promenade de Quatre Heures. Lithographie dite carte porcelaine, ancêtre de la carte postale.

60 mm x 100 mm.

- 67- Spa. Hôtel des Pays-Bas fin XIXe s.
Vue de l'hôtel et des jardins signé X. A. L. Ruff.

"En face du pouhon. Plein midi. Vastes jardins. Omnibus de l'hôtel à chaque train. Pension et arrangements pour séjour prolongés". La Promenade de Quatre Heures est devenue un boulevard ombragé de deux rangées d'arbres ; le parc se prolonge dans la colline par un sentier en lacets. Un chalet est orienté vers le midi. Dans la cour, une douzaine d'orangers ou de lauriers en cuveaux. Ensemble disparu.

Cité au Paedeker de 1901 comme Hôtel du Palais royal (E. Boland), rue du Marché (17 p. 83). Emile Boland était le grand-père paternel de G. E. Jacob (1 p. 232).

Gravure 105 mm x 150 mm.

- 69- Grand hôtel de l'Europe Façade sur les jardins fin XIXe s.

Situé rue Entre-les-ponts. La façade est garnie de palmiers et de lauriers en bacs que l'on mettait à l'abri pour la mauvaise saison. A droite, les grilles donnant vers le boulevard des Anglais (photo 50).

"Situation superbe au centre de tous les établissements. Façade et sortie sur le boulevard Anglais. Galerie conduisant directement dans le nouveau monument du Pouhon. Confort parfait. Installation de premier ordre. Beaux et vastes salons d'agrément. 140 lits. Ecuries et box pour 20 chevaux. Omnibus de l'hôtel à l'arrivée de chaque train. Menard-Richard. Propriétaire" (18 p. 230).

Au guide Conty de 1908 : "(...)garage pour 50 voitures. Vingt remises fermées spéciales pour automobiles. Seul correspondant à Spa de l'A.C.F. et de tous les A.C. de Belgique..." (26 p. 92)

Gravure signée VR (Victor Ranson, 1853-1923, peintre spadois) et X.A.L. Ruff. 83 mm x 56 mm.

- 70- Spa. Belgique. Salon de lecture du Grand Hôtel de l'Europe
Propriétaire Henrard-Richard. datée du 13 sept. 1906
Robuste mobilier bourgeois de style Louis-Philippe.
- 71- Grand Hôtel de l'Europe
Propriétaire Henrard-Schaltin. Une des salles à manger ; Jardin-
restaurant. date : 24 juin 1909.
Cité vers 1930 : 120 lits. Propriétaire-directeur : M. Ant.
Verweyen (25 p. 30). Remarquer le personnel en habits, les commis,
le groom, l'abondante décoration florale et les plantes exotiques.
Hôtel supprimé. Actuellement : siège de La Vie spadoise.
- 72- Spa. l'entrée du Casino ND Phot 17 début XXe s.
A gauche de l'Hôtel Hotermans depuis 1901 (17), par la suite
Hôtel du Louvre. A côté : l'Hôtel des Deux Fontaines, cité en 1885
(16), qui deviendra l'Hôtel Excelsior.
- 73- L'Hôtel Britannique près des Montagnes Russes
date : 24 septembre 1901
Auparavant, Hôtel de la Ville d'Anvers, puis Hôtel Fallier,
acquis par le comte polonais Valery de Rottermund après son
installation à Spa en 1843 ; il y décéda en 1895.
Façade vers le parc avant transformation. A l'arrière-plan le
champ des sports, le boulevard Renier et le château Léopold (photo
109). Cité en 1888 - Leyh (18 p. 96).
- 74- Spa. 1095. Hôtel Botanique (sic) datée de 1908
A gauche, les écuries disparues et remplacées par des
installations sportives. L'Hôtel Britannique fut démoli en 1910
puis reconstruit dans son architecture actuelle. Il fut le siège
du GQG allemand en 1918 où le Kaiser Guillaume I abdiqua le 9
novembre 1918 (1 p. 412).
Vers 1930 : "le plus moderne - le mieux situé - le plus
réputé - Pension depuis 60 F - Ascenseurs - Eaux courantes-
Garage (boxes) - Vastes jardins - Tennis - Propriétaires : F.
Leyh, Frères (25 p. 35).



SPA. L'Hôtel Britannique pris des Montagnes Russes.

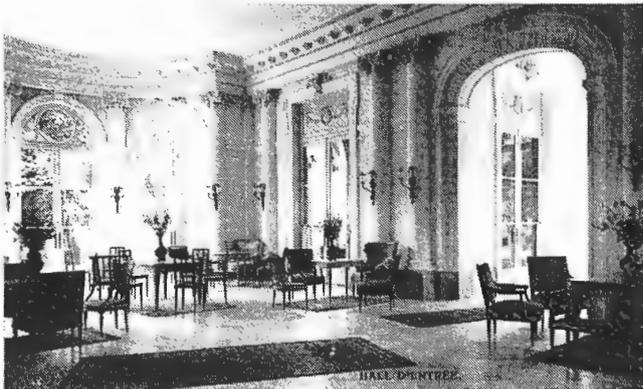
*Deuxième à
Hôtel de France
et vous
trouvez la
Cité de France
Roubaix*



SPA. 1095. Hôtel Bolonique.

L. G. Gruy

73. 74.



SALLE D'ENTREE.

75.



SALLE DE BAIN.

76.



SALLE A MANGER.

77.



G. Debrux Spa

SPA. HOTEL DE FLANDRE

78.



Hôtel de Flandre, Spa.

Photo: E. Debrux, Spa.

Terrace du côté du Parc.

Photo: E. Debrux, Spa.

Bonjour très gentil.



Hôtel de Flandre, Spa.

Photo: E. Debrux, Spa.

Façade de l'Hôtel du côté du Parc.

Photo: E. Debrux, Spa.

79. 80.

Actuellement : Pensionnat de l'Etat pour jeunes gens.

-75- Grand Hôtel Britannique. Spa. Hall d'entrée vers 1914
Belle ordonnance classique des larges baies vitrées donnant sur le parc.

-76- Grand Hôtel Britannique. Salon Régence vers 1914

-77- Grand Hôtel Britannique. Salle à manger Régence. vers 1914

-78- Spa. Hôtel de Flandre date : 1906
L. Jungbluth Thibaut suc. de Sury Père.

Important hôtel repris au Baedeker de 1885 (15). Réclame dans le guide Goffin de 1888 : "Sury père propriétaire. Hôtel de premier ordre. Centre de la ville. Salle à manger pour 250 couverts. Fumoir. Salon pour dames. Cabinet de lecture. Grand jardin. Omnibus à la station" (18).

La plupart des bâtiments hôteliers comprenant 150 chambres et 25 salons furent détruits en 1912, subsiste l'aile gauche face à l'église (1 p. 397, 400, 401).

C. Debrus Coll. M.R.A.H. Bruxelles

-79- Hôtel de Flandre. Spa. Terrasse à côté du parc
Photo E. Dupont, Brux. date : 6 juillet 1906

-80- Hôtel de Flandre. Spa. Prop. L. Jungbluth-Thibaut. Façade de l'hôtel au côté du parc.
Photo E. Dupont, Brux. datée du 13 sept 1905

-81- Hôtel de Flandre. Spa. Escalier de la Salle à manger
Avant 1914 ; tapis, lampadaires et plantes vertes.
Photo E. Dupont, Brux. Coll. M.R.A.H. Bruxelles

-82- Hôtel de Flandre. Spa. Pavillon se trouvant dans le parc de l'hôtel avant 1914
Végétation luxuriante bien entretenue.

Photo E. Dupont, Brux.

Coll. M.R.A.H. Bruxelles

-83- L'ancien Hôtel d'Orange

Démoli vers 1905 et remplacé par la rotonde du Casino (photo 87). "Tenu par Lousberg-Dechesnes...le mieux situé de la ville...Beau jardin derrière, bonnes écuries et remises, il offre aussi toutes les commodités désirables. Table d'hôte à 4 heures. Dîners particuliers à toute heure" (1 p. 157).

Au guide Goffin 1888 : Vve Muller, rue Royale 17. Cité au baedeker de 1901 : A. Goldschmidt, rue Royale, 4. En 1907, il n'est plus repris à la liste des hôtels du dr Wybauw. (21 p. 249).

-84- Hôtel de Flandre. Spa. Chalet se trouvant dans le parc de l'hôtel

date : 14 août 1905

Enseigné Chalet Boringdon sur la carte-vue 86, il servait à recevoir les clients de l'hôtel.

Photo E. Dupont, Brux.

Coll. M.R.A.H. Bruxelles

-85- Hôtel d'Orange. Spa. Vue prise dans les jardins vers 1900

Site disparu remplacé par les jardins du Casino.

-86- Spa (Belgique). L'Hôtel de Flandre. La Salle à manger et vues de son parc. Sury père, propriétaire. Façade nord. Façade sud. La grande salle à manger. Le Chalet Barenberg. Chalet Boringdon.

avant 1914

Publicité dans le guide "l'Ardenne" de 1889 (13), (Maisons recommandées) : "Hôtel de tout premier ordre, le plus grand, et situé dans la partie élevée et centrale de la ville, près des sources. Beau parc avec villas sur le terrain même de l'hôtel".

Au centre de la grande salle à manger pouvant contenir 250 couverts, on distingue l'important tableau de la Vénérie ardennaise sur la bruyère de Spa, le jour de la Saint Hubert, l'an 1851, montrant 53 personnages représentant presque tout l'armorial de la Belgique de l'époque. Le cliché a paru dans ce bulletin (22). Cette toile est conservée à la Fondation Van der Burch au château-fort d'Ecaussines-Lalaing.



Hôtel de Flandre, Spa. Photo DEBOUT, BRUX.
 PROP. L. JUSSELIN-THIBAUT.
 Escalier de la Salle à manger

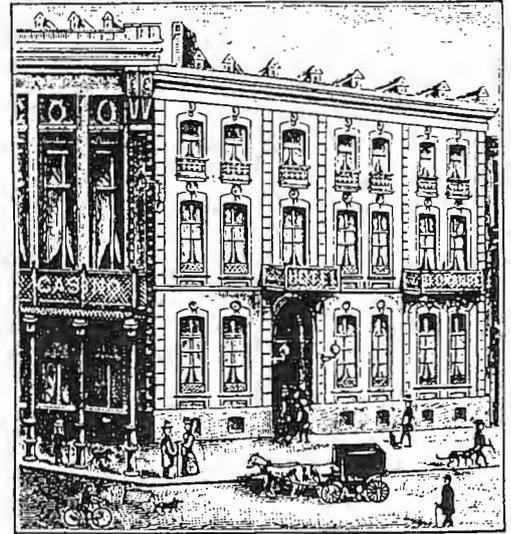
81.



États de Flandre. Spa

82.

S P A



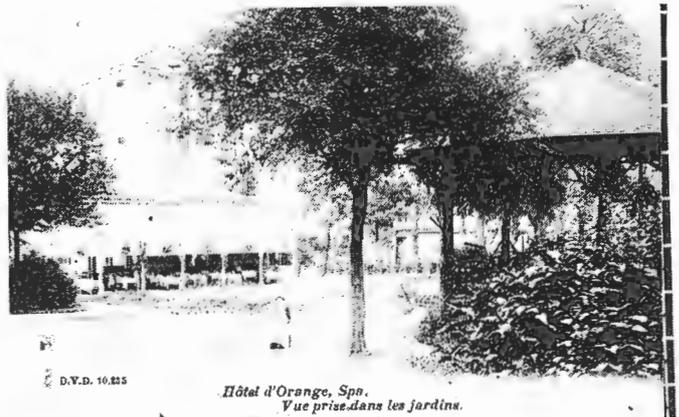
L'ancien Hôtel d'Orange, remplacé de nos jours
 par la rotonde du Casino.

83.



Hôtel de Flandre, Spa.
 PROP. L. JUSSELIN-THIBAUT.
 Chalet se trouvant dans le Parc de l'Hôtel.

84.

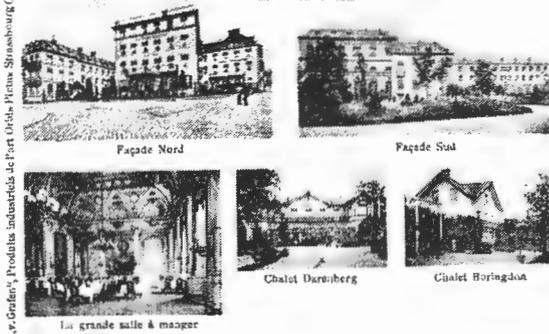


D.V.D. 16.225

Hôtel d'Orange, Spa.
 Vue prise dans les jardins.

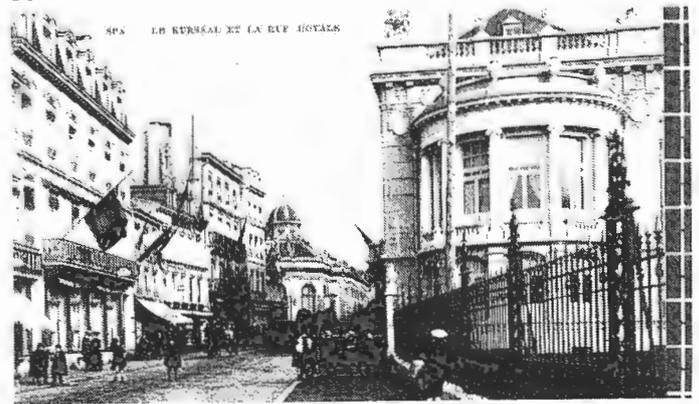
85.

SPA (Belgique). L'HOTEL DE FLANDRE. LA SALLE À MANGER et VUES de son PARC
 SURY père propriétaire.



«Graven», Produits Industriels de Part (Edouard) Pictus Strasbourg (Als.)

86.



87.

Cette salle à la décoration remarquable devint le cinéma "Le Grillon" et fut la proie des démolisseurs en 1943 (1 p. 397).

Le chalet Darenberg est dénommé actuellement "Le Chatham", place Achille Salée, qui s'étend sur l'assise de l'ancien hôtel de Flandre. La glacière de l'hôtel était approvisionnée en glace naturelle récoltée en hiver aux étangs Sury dont les débris sont encore visibles en face de l'aéroport de Spa, au-delà de la route de Malmedy.

"V. Grafen. Produits industriels de l'art Orbis Pictus Strassbourg (Als.) Déposé 143, 144, 145, 146, 147."

-37- Spa. Le Kursaal et la rue Royale datée du 4 juillet 1910

La démolition de l'Hôtel d'Orange a permis d'ajouter une fenêtre à la façade du Casino, de construire la rotonde et la terrasse dans la jardin (1 p. 156).

A gauche, l'Hôtel continental, non cité en 1888 (18) figure au Baedeker de 1901 : Gonay et Cie (17) et dans la liste du Dr Wybauw (21) "Annexe et jardin, salles de bain. Ft déjeuner à partir de 1f50 ; déjeuner 2f50 ; dîner : 3f50. Chambre : 2f50 ; Pension : 8f (23 p. 27).

-38- Spa. Hôtel de Limbourg. Succursale de l'Hôtel de Dinant et de Liège. Nels vers 1900

L'ancien Hôtel de Limbourg fut démolit lors de la construction de la rue Louise, vers 1868, devenue rue de la Poste ; la dénomination fut transférée à l'établissement de la place Royale (sur la carte-vue).

En 1908, réclame dans le guide Conty (26 p. 92) : "Si vous voulez être bien, très bien, présentez-vous de notre part à l'hôtel de Limbourg...Propriétaire : H. Sauvage. Bonne maison de famille que nous recommandons comme une bonne fortune à M. les voyageurs qui veulent trouver le confortable allié aux prix les plus modérés. Pension depuis 7 f. ; déjeuner à la fourchette depyuis 2f50 ; dîner depuis 3f...Restaurant attenant à l'hôtel..."

Devint l'Hôtel Cardinal en 1924 (1 p. 106).

-89- Cascade monumentale. Spa 4333 g R et J.D 22 août 1901

Le bâtiment de l'hôtel d'York fut édifié après un incendie qui ravagea le quartier en 1735 ; en 1799, propriété de la veuve du célèbre tourneur Ambroise Talbot, puis Auguste Dechesnes, 1835 ; veuve Dechesnes 1862 ; Lardner-Dechesnes 1869 ; Mme Servière... L'hôtel servit de logement en 1818 à Mademoiselle Mars, puis à Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse et à son fils (1818) ; à Disraéli en 1856, ensuite à Charles Rogier...(1 p. 399).

L'hôtel d'York est cité en 1835 et en 1901 (16 et 17) deviendra le Grand Hôtel de Spa, prop. Maretti-Lambert après la guerre 1914-1918 : "Dernier confort, restaurant 1er ordre, chauffage central. Salles de bain privées, eau courante chaude et froide. Grand jardin. Garage : près du Casino et des Bains, rue Xhrouet, 23, Spa" (25 p. 31).

La cascade monumentale et ses angelots géants veillant sur le médaillon de la Reine Marie-Henriette fut construite en 1861. En 1896, fut apposé le livre d'or mural classant par siècle les visiteurs illustres de Spa. L'Académie de Musique et l'Ecole de dessin de la Ville de Spa sont installés dans l'ancien Hôtel de Spa.

-90- Spa. Salle à manger du Grand Hôtel de Spa date : 18 mai 1907

Sous le trumeau Louis XVI, la pendule sous globe et le foyer ouvert à charbon dans la cheminée garnie de deux gigantesques lampes à pétrole.

-91- Hôtel de Laeken. Spa (Belgique). Salle à manger. Ascenseur, chauffage à l'eau chaude. avant 1914

Elégant décor néo-classique, colonnes et noeuds Louis XVI, linge de table immaculé et chaise Thonet.

En 1888, Duvivier-Fompy, propriétaire (12). En 1903, Salon de lecture - fumoir - salle de billard, même propriétaire (26 p. 99). Vers 1930 : "150 lits - situation très élevée et très tranquille- Accès direct à l'Etablissement des Bains et au Kursaal- Ascenseur et lumière électrique - Salles de bain aux étages-

Lavabo à eau courante (chaude, froide) dans toutes les chambres-
Duvivier frères propriétaires-directeurs (24).

9194 "Urania" Graphisches Institut, Berlin S.W.68.

-92- Hôtel de la Poste. Spa. Téléphone 51 avant 1914

L'Hôtel du Lion Noir construit par Feléau en 1771, de style Louis XVI, devenu Hôtel de la Poste (vers 1800 ?).

En 1888, Veuve Hagant (18 p. 95) ; cité en 1901, A. Schmitz, r. du Marché "60 chambres de 3 à 5 f, repas 1,25, 2,50 et 3,50 pension 3 à 9f" (17). Repris au guide Conty (1903) : "Maison de famille, une des plus anciennes et des plus avantageuses connues de Belgique - chambres vastes et aérées. Confortable sérieux. Chambres 2f50 à 5f, service et éclairage compris...auto-garage gratuit (26 p. 98).

Hôtel démoli en 1926 pour créer la rue Général Bertrand (1 p. 231). A droite, le promenoir vitré du jardin d'hiver du Pouchon Pierre-le-Grand, détruit en 1945.

-93- Spa. Square Marie-Henriette et la rue Neuve
(voir photo 32) datée du 19 sept 1905

Au coin de la rue Neuve et de la place Royale, l'Hôtel de Portugal, construction datant de l'époque Empire, dénommé à l'origine "Au Roi du Portugal", remplacé actuellement par des commerces.

Cité en 1888 : "Propriétaire, M. Piron, contigu aux Pains et en face du Parc de Sept-Heures, Spa. Recommandé par la modicité de ses prix, sa bonne cuisine et ses vins des premiers crus. Pension et arrangements pour famille. Jardin et gymnase". vers 1930, Vve Henri Thonard. (25 p. 80). Pap. Califice, Spa.

-94- Spa. Grand Hôtel des Pains (Baas-Cogez) datée du 24-8-1904

En 1901 : "85 chambres depuis 4f, repas 1.50...ascenseurs, bains". L'Hôtel comprenait le restaurant du Rocher de Cancale (17 p. 83). En 1908, Grand Hôtel des Pains et Restaurant français du Rocher de Cancale, grande terrasse - Palmée-Baas, propriétaire (26 p. 98). Vers 1930 : "Les Grands Hôtels Modernes (Soc. an.)

propriétaire de l'Hôtel des Bains...Restaurant de la Terrasse, place Royale. Tout ler ordre. Afternoon tea. Pâtissier-glacier...eaux courantes. Salles de bains privées. Chauffage central et service de téléphone inter-urbain dans tous les appartements. ouvert avril-octobre. Dir. Fernand Declercq" (25).

Avec la construction d'un bâtiment important surmonté d'un dôme, l'ensemble prit le nom de Palace Hôtel, actuellement Les Heures claires.

--95-- Sandeman Wines

datée du 28-3-1933

Au verso "Direction Paul Palokina Palace-Hôtel des Bains".
Vitreaux art déco et tonneaux-tables.

A droite, Paul Palokina (1891-1965), qui fut de 1936 à 1965, tenancier du bodéga enseigné "Palokina", siège du Royal Automobile Club de Spa, rue de la Poste, 19, devenu le Relais de la Poste.
Photo Belge lumière, Rhode-St-Genèse lez-Bruxelles. (à suivre)

L. Pironet

NOTES :

- (19) HENRARD, Dr, La villa de la Reine, H.A.S. n° 2, 15 mai 1975.
- (20) PEETERS, Guy, Victor Hugo et Spa, H.A.S. n° 38, juin 1984, p. 33.
- (21) WYRAUW, Dr, Traité des Eaux de Spa et guide des étrangers, 1907.
- (22) PIRONET, L., Le tableau de la Vénérerie ardennaise sur la bruyère de Spa, le jour de la St Hubert. 1851, H.A.S. sept. et déc. 1985.
- (23) Spa Belgique, O. de Rycker et Mendel, Impr. Bruxelles - Forest, 1914.
- (24) Spa-Attractions. Guide des promenades, Ed. A. de Boeck, Brux., 1926.
- (25) Spa et les principaux centres touristiques du sud-est de la Belgique. Le G. D. de Luxembourg, Spa-Monopole, S. r. David, Spa, 1930 (?).
- (26) Guide Conty : la Belgique, 11e éd., Paris, 1906-1909.

- FOLKLORE -

Les côpons ou petites croix de cire de la Chandeleur

- ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° - ° -

Sur la partie supérieure d'une vieille porte en chêne qui, après avoir servi de porte d'entrée d'une ferme de Creppe, avait été employée comme partie de plancher de fenil, et qui, garnie de pentures de fer forgé, semble dater du début du XIXe siècle, sinon de la fin du XVIIIe s., on peut voir, après dérochage, une quinzaine de petites croix de cire jaune ou rouge, formées de fragments de rat de cave d'environ 2 cm de long collés sur le bois.

La cire d'abeille, qui sert notamment à faire le cierge de Pâques, dont la lumière symbolise la résurrection du Christ, a servi dès le Haut Moyen Age dans des pratiques de protection contre les maléfices. Une fête chrétienne de la lumière est la Chandeleur (2 février). Elle commémore la Présentation de Jésus au Temple et la Purification de la Vierge. Son nom de Chandeleur vient des cierges portés à la procession des Lumières qu'on fait ce jour à l'intérieur des églises et qui fut, dit-on, instituée par le Pape Gelase Ier (492-496). Elle aurait donc précédé celle de la Purification instituée, pour la même date, au VIe siècle par Grégoire-le-Grand. Comme à toutes les fêtes anciennes de l'église, on attribue du reste à celle-ci des origines bien plus lointaines, dans les cultes antéchrétiens de l'ancienne Rome et de la Gaule (2).

Autrefois, on allumait les cierges de la Chandeleur lors d'une naissance ou d'un décès, à titre propitiatoire ; le jour de la Chandeleur, on allumait dans les étables les cierges nouveaux-bénits pour préserver le bétail contre les maladies et les mauvais sorts. Au Grand-Duché de Luxembourg, le cierge béni le jour de la Chandeleur était allumé pendant les orages pour préserver de la foudre et également au moment de la mort d'un membre de la famille pour chasser "l'esprit des ténèbres" (3).

Les petites croix de cire collées sur la vieille porte de Creppe sont en rapport avec une autre coutume de la Chandeleur. La croix est en effet interprétée comme un puissant signe de protection plus fort que le diable. Voici tout d'abord ce qu'on trouve dans l'article d'O. Colson consacré à la Chandeleur dans la revue Wallonia (XII, 1904, p. 17) : "Au pays de Namur, dans le Condroz, en Hesbaye, en Ardenne, on applique sur le mur de la cheminée ou sur la paroi intérieure de la porte des maisons et des étables une petite croix, faite avec de la cire du cierge ou de deux morceaux de rat de cave également bénit à la Chandeleur. Ces croix éloignent les sorcières ; d'autres disent les maladies. Parfois, tout au moins en Hesbaye, les bouts de rat de cave n'affectent pas toujours la forme d'une croix : nous avons vu de ces talismans consistant en un seul bout, tourné sur lui-même en spirale".

O. Colson ne donne pas le nom de ces croix de cire, mais en Hesbaye on les appelle "compèzias" ou "copèzias" et dans le Namurois "copècias". Le Bulletin des Enquêtes du Musée de la Vie wallonne (N° 5, 1925, pp. 172-173) a publié sur cette coutume une notice due au curé de Boneffe (Namur), dans laquelle celui-ci écrit que, liturgiquement parlant, les compèzias sont des objets bénits destinés à honorer la Sainte Vierge et à réclamer sa protection contre les accidents et spécialement contre la foudre, mais que, chez les paysans, ils ont une toute autre destination, bien que personne ne veuille l'avouer : on en fait des croix aux formes les plus capricieuses que l'on colle aux portes, aux fenêtres et surtout à la cheminée pour éloigner les mauvais sorts et se soustraire à la malveillance des sorciers et des macrales... Certaines cheminées en sont toutes tapissées et parfois, sous les couches de peinture qui se sont accumulées les unes sur les autres depuis des années, on retrouve les compèzias collées par les vieux parents il y a près d'un siècle" (p. 173). "Cet usage, écrit cependant cet auteur, disparaît d'année en année".

Si ces croix de cire étaient appliquées sur les portes, le manteau de cheminée (le djîvâ) et parfois les fenêtres, la raison en est que c'est par ces ouvertures que pouvaient entrer les sorcières. Dans le catalogue des collections du Musée de la Vie wallonne (E. M. V. W. t.

III, 1958, pp. 83-84), la notice relative à la reconstitution d'un intérieur rustique réalisé avec des éléments recueillis dans la Wallonie orientale comportant un djîvâ sur lequel on voit une série de compèzias, signale que ceux-ci "n'appartiennent pas au folklore de l'Ardenne, où tout au plus on retrouve parfois sous d'anciennes couches de peinture un morceau de rat de cave aux formes plus ou moins compliquées dont on ne sait plus la signification et dont on ne connaît pas le nom" (p. 85).

Cependant, non seulement la notice d'O. Colson dans *Wallonia*, mais surtout le témoignage concret fourni par la vieille porte de Creppe, démontrent que cette coutume a existé autrefois en Ardenne et notamment dans la région de Spa. Nous avons également vu nous-même une de ces croix sur le manteau de cheminée d'une vieille ferme de Maboge (vallée de l'Ourthe). Cette coutume existait également au Grand-Duché (4).

En ce qui concerne le nom donné à ces talismans qui, comme on le voit dans l'illustration de la notice des E. M. V. W. de 1925, présentent souvent en Hesbaye la forme d'une croix équilatérale avec les pointes tournées en spirales dans le même sens et qui sont appelés compèzias dans cette région, le nom utilisé autrefois en Ardenne, mais qui n'est plus connu aujourd'hui, a dû être "côpons" (mot dérivé de côper, couper). Dans la région de la Sûre, ce nom était donné au XVIIe siècle aux chandelles de cire allumées par les habitants du village qui venaient prier dans la maison d'un voisin décédé, ce qu'on appelait "faire des copons". De même au pays de Sibret, on appelait "aller aux coupons" la coutume consistant à se réunir le soir à l'église pour réciter le chapelet à l'intention du défunt.

En ce qui concerne les abeilles, les apiculteurs ardennais d'autrefois usaient, pour récupérer un essaim et le faire se poser, d'oraisons dans lesquelles ils promettaient généralement d'offrir de la cire pour l'autel de Dieu ou de la Vierge, car la cire vierge était le symbole de la virginité de la mère du Sauveur. Voici deux exemples de ces prières recueillies dans notre région ardennaise, la première à Winamplanche et la seconde à Cheneux (La Gleize) .

Pour arrêter un essaim. Il faut qu'il vienne vers vous.

"Mouche à miel, je vous arête au nom de Dieu et de la Vierge Marie afin que tu cherche la cire et du miel pour honorer l'autel de Dieu et de la Vierge".

"Au nom de Dieu + je t'arrete, toi qui t'est ellevée + au nom de Dieu + je t'abaisse comme tu t'est ellevée, au nom du pere + du fils + et du Saint Esprit. Dittes cela trois fois."

Nous avons respecté l'orthographe de ces documents. Les + indiquent que l'on doit faire à ce moment là un signe de croix pour renforcer la puissance de la formule. Celle-ci, dans la seconde oraison, doit être prononcée trois fois, nombresacré.

L. Marquet

- (1) Religions et traditions populaires. Catalogue du Musée national des arts et traditions populaires. Paris, 1980, p. 91-93.
- (2) COLSON, O., Calendrier folklorique. La Chandeleur (Purification-2 février, in Wallonia, XII, 1904, pp. 16-18.
- (3) MOUSSET, J-L., Les pratiques de protection populaires et le culte des saints protecteurs au Luxembourg, 1983, p. 17.
- (4) MOUSSET, J-L., op. cit., p. 13-14.
- (5) MARQUET, L., La mort et ses rites funéraires en Ardenne septentrionale, in Catalogue de l'exposition Les Vivants et leurs morts. Art, croyances et rites funéraires dans l'Ardenne d'autrefois, Bastogne, 1989, p. 170 et note 14.

Eaux de Spa et épidémie en 1629

=====

Le cas de Marguerite d'Eynatten, dame de Bolland

=====

(suite)

Tant la maladie que les traitements avaient certainement affaibli la patiente. Il importait de lui présenter une nourriture mieux appropriée à son état.

Ce sont d'abord des agrumes : des oranges achetées par douzaines à 13 patars la pièce et des citrons (31 mai, 2 et 9 juin) ; puis des fraises rapportées de Liège par des serviteurs les 3, 6, 18, 26 et 27 juin, des cerises, le 18, et des "cabusettes" (laitues pommées) le 26. De Liège encore, Hendrick avait apporté, le 3, de la bière pour Madame.

Des amis et connaissances envoyaient aussi des cadeaux : le 12 juin, Mr Donnrat a fait porter à Bolland par ses serviteurs des oeufs et des pigeons ; le 24, c'est Mr Maret, de Spa, qui adresse un jeune chevreuil à Madame d'Eynatten.

En octobre et en novembre, des remboursements tardifs de nourriture sont signalés par Fouarge : le 9 octobre, Jehenne reçoit 5 patars qu'elle avait déboursés pour un chapelet d'oranges ; le 19 novembre, à Gielet de Doyart revient un florin et demi pour trois paires de poulettes qu'il avait livrées lorsque Madame était malade.

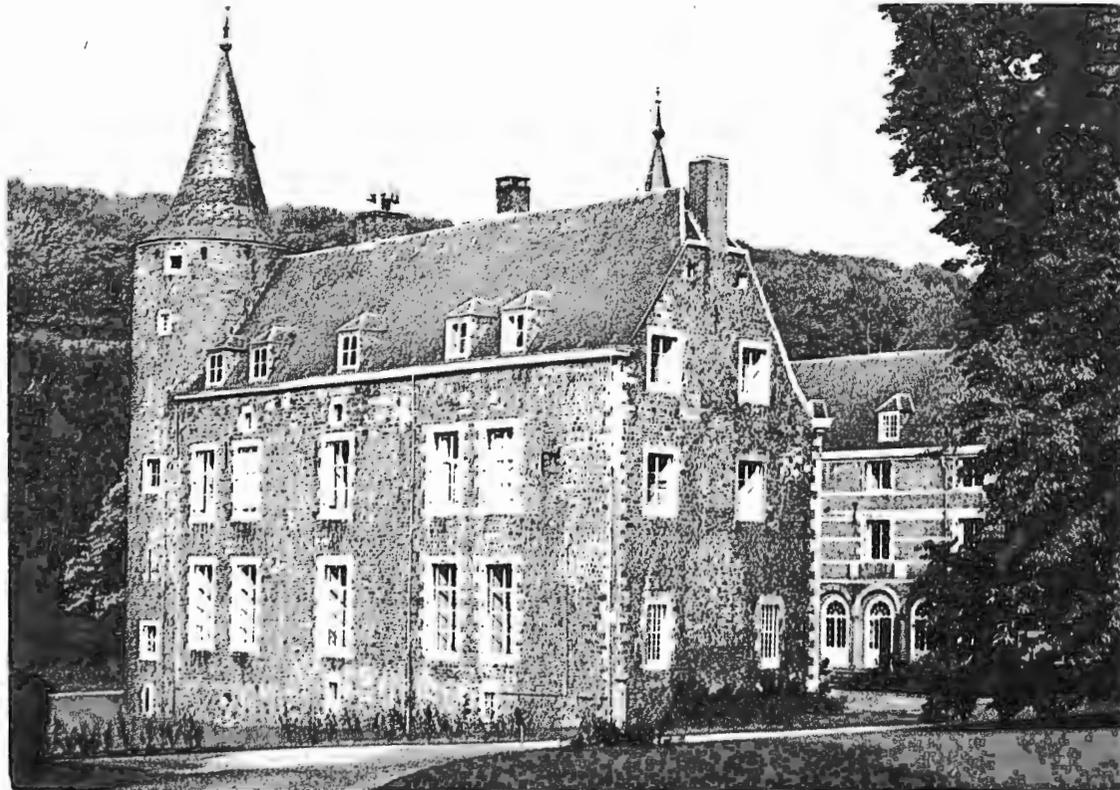
Poudre de réglisse, saignées et ventouses, eaux de Spa, aliments légers ont été accompagnés de préparations pharmaceutiques : le 14 novembre 1629, deux cents florins ont été payés à Maître Guillaume Gerschove, apothicaire, "pour tout ce que Madame lui peut devoir jusqu'à ce dit jour, comme appert de sa cédulle". Vraisemblablement Marguerite d'Eynatten n'a-t-elle pas consommé seule tous ces médicaments et en a-t-elle fait profiter ses sujets de Bolland.

Peut-on encore compter parmi les remèdes le fruit des aumônes remises à un sanctuaire et aux pauvres ? Début juin, Messire Jonas de Harzé, prêtre desservant en l'église de Bolland (23), avait été spécialement envoyé à Huy pour déposer une offrande de 3 patacons à Notre-Dame de la Satte (Sarthe). Depuis 1621, plusieurs guérisons miraculeuses avaient eu lieu en cet endroit, particulièrement en l'année 1624 ; d'où une grande confiance en la puissance de la Vierge qui y était vénérée (24). Le 11 juin, le délégué obtint remboursement du don (8 florins 17 patars) et de ses dépenses (3 florins 7 patars).

La coutume voulait aussi que l'on demandât des prières aux miséreux que l'on disait "les plus proches du Christ souffrant", en contrepartie des charités leur étaient distribuées. La maladie de Madame paraît avoir suscité semblables libéralités.

Chose étrange, en effet, alors qu'antérieurement au mois de mai, les dons mensuels aux pauvres ne dépassent jamais un florin, à partir du 29 mai, les donations d'argent se font nombreuses et importantes : les 29 et 30 mai, 18 florins 14 patars en deux mentions ; en juin, 45 florins 9 patars, 2 liards distribués en 24 fois, avec un don extraordinaire effectué le 11 : vingt personnes (des femmes, des veuves et des vieux) reçurent chacun 1 florin 9 patars 12 liards soit 29 florins et 12 patars.

Il semblerait, d'après les comptes de Fouarge, que c'est entre le 9 et le 26 juin que la malade ait été au plus mal et que l'on eût le plus de craintes pour sa vie. Dès le mois suivant, le receveur en revient aux dons habituels : juillet, 2 florins 12 patars, 12 liards ; août, un florin et demi ; septembre, un florin ; octobre, 16 patars 18 liards ; novembre, 12 patars ; décembre, un florin. Madame allait mieux ; il n'y avait plus nécessité de faire appel aux prières des pauvres et de multiplier les largesses. Plus besoin non plus de médecins : le docteur de Bry qui avait encore séjourné deux jours au château, reçoit le 26 juin 6 rixdallers pour ses peines (soit 17 florins 8 patars), et son cheval est referré par le valet Charles. Renvoi aussi du soutien



Bolland. Château du XIII^e au XVII^e siècle.

spirituel : le père Surchon regagne son couvent hutois le 3 juillet après que Madame lui eût fait remettre 8 florins 14 patars par son receveur.

Marguerite d'Eynatten avait pris une grande décision : elle achèverait sa convalescence à Spa et y prendrait les eaux. Le 4 juillet, Jean Fouarge s'en ira donc en cette ville y organiser le séjour de sa maîtresse. Pour son dîner et le picotin de son cheval, il dépensa 16 patars. On le retrouve dans la bourgade le 15 et il remet 3 patars au sergent de Spa afin de faire arrêter le fils de Monsieur de Sclassin pour motif inconnu.

La châtelaine de Bolland et son mari y sont arrivés vers le 15 juillet. Ce dernier pensait peut-être avec Gui Patin "que les eaux minérales font plus de cocus qu'elles ne guérissent de malades" (24) et prenait dès lors ses précautions... Ils ont emmené leurs carrosses dont il fallut graisser les moyeux avec une demi-livre de savon fournie par la fille Maroye Barbette.

Madame semble souffrir du froid car elle fait venir de Bolland, le 18, trois paires de gants de laine payées 1 florin 10 patars à la femme Bon Mathy. Son état de faiblesse générale peut expliquer cette demande qui n'est vraiment pas de saison. De même, le 26, elle se fait encore apporter un pot de 36 livres de beurre à 6 patars 1 liard la livre. Son mari demande au receveur, le 1er août, de lui envoyer 4 florins par le valet François. Par leurs serviteurs, les seigneurs sont demeurés en contacts constants avec Bolland : François de Labye vient à Spa à deux reprises, François et Nicolas Kaskane, chacun une fois et Jean de Gretry y demeurera pendant cinq jours.

Le registre de Fouarge nous apprend que Monsieur est à Liège le 14 août ; c'est donc pendant un mois que la dame de Bolland et son mari ont séjourné dans la ville d'eaux. Leurs libéralités - s'il faut en croire le seul registre - y ont été minimes : Fouarge a donné "à Spa, par ordre de Madame, le 31 juillet, pour Dieu, 1 patar" !

Pendant sa convalescence, Marguerite d'Eynatten n'avait cependant pas oublié ceux qui, dans son entourage, souffraient de l'épidémie. Ainsi, le 30 juin, elle avait fait don de 4 pots de bière "pour boire les malades" ; le 26 juillet, c'est du pain blanc et du poivre "pour faire les malades à manger" ; le 15 septembre, elle fait distribuer par Messire Jonas, frère du curé de Bolland, 15 florins "pour les pauvres ménages infectés". En fin de ce mois, les mentions sont plus explicites encore : "le 26, donné 6 florins 1 patar et 2 liards à la relicte (veuve) Jaspas le Braye par ordre de Madame pour avoir assisté toutes les servantes étant malades" ; le 30, "envoyé deux florins à Jean Pichenne et les enfants de sa soeur qui sont malades et quatre florins et demi pour distribuer à Jean Piron, sa mère et Henry Grosjean malades".

Il semble bien que, dès les premiers frimas, la contagion se soit arrêtée. Les microbes ont-ils été tués ou endormis par le gel ? Nous pouvons opter pour la première hypothèse car, dans les mentions subséquentes, le registre de Jean Fouarge devient muet sur la question de l'épidémie.

L'année suivante (1630), Madame d'Eynatten s'en revint à Spa où son séjour avait encore été préparé, dès le 8 mai, par son receveur. Arrivé ce jour-là, à cheval, dans la ville d'eaux, Jean Fouarge y avait dîné et pris arrangement avec Gabriel, maître de la maison enseignée "A la porte rouge" afin de louer un appartement. Deux semaines plus tard, Jean de Grettry portait à Maître Gabriel 2 patacons "à bon compte sur cette location".

Avant de gagner Spa, la dame de Bolland avait déjà voulu entamer la cure. Le 19 juin, Gielet Michel - toujours lui - s'en était allé acheter 8 flacons bouchés d'eau minérale et les avait rapportés à sa maîtresse.

Le 1er juillet, Jean Fouarge s'assura personnellement de la bonne organisation du séjour de ses patrons ; il but alors 4 pots de vin avec des Hollandais rencontrés dans la bourgade. Une semaine plus tard, deux

serviteurs menaient à Spa le mulet qui commençait à bien connaître la route.

La châtelaine et son mari entament alors leur second séjour spadois qui s'étalera sur plus de deux mois. Fouarge ne donne que peu d'indications à ce propos ; il mentionne les ports d'une lettre à Monsieur le 15 juillet par Arnould Ioly et, le 21 du même mois, d'un quartier de veau avec deux oisons venus de Printhaghen par Giolet Michy. Lui-même revint dans la ville d'eaux avant le départ des seigneurs de Bolland : il fallait leur éviter les embarras des derniers paiements (le gîte et la nourriture de 15 chevaux et du mulet, une livre de chandelle payée 9 patars, un demi-pain 4 patars et demi et un pot de cervoise pour 10 patars.

C'est en carrosse que, le 20 septembre, Madame d'Eynatten et son mari quittent Spa. Elle avait donné ordre à son receveur de distribuer 4 patars à plusieurs pauvres spadois ; plus généreux, Monsieur l'avait prié de remettre 1 florin 9 patars et demi "à Jean qui donne l'eau à Spau".

J'ignore si la châtelaine de Bolland a fait d'autres séjours à Spa. Selon le registre de Fouarge, elle ne s'y est en tout cas pas rendue en 1631.

Est-il possible de retirer quelques instructions de cette longue suite de mentions ?

Nous pouvons souligner les vertus thérapeutiques reconnues à l'eau de Spa par certains médecins. ; dans ce cas, il est possible que ce soit le docteur Ogier qui l'ait prescrite à sa malade.

Le prix d'achat des flacons d'eau de Spa ? Bouché, un flacon coûtait à Spa, en 1629 et 1630, 3 patars. Par plus de dix pièces, c'était 11 liards. En contrepartie du salaire journalier d'une femme, on pouvait acquérir deux flacons, et trois avec celui d'un ouvrier. Manifestement les prix du flacon et de sa fermeture intervenaient pour

beaucoup dans le prix de revient... Il n'empêche : la cure d'eau de Spa ramenée à Bolland a demandé 72 flacons à 3 patars la pièce soit 216 patars ou 10 florins et 16 patars, ce qui représente 24 journées de travail d'un bon ouvrier. Et l'on n'a pas compté les salaires, nourritures et frais de voyage des messagers...

L'appel lancé à des médecins de grande réputation résidant à de longues distances : le docteur Ogier que l'on va chercher près de Saint-Vith ou le docteur Denis que l'on fait venir de Huy à deux reprises.

Relevons l'importance relative des honoraires journaliers de ceux-ci : 8 florins 14 patars pour de Bry, 6 florins pour Bollantius et Denis ; c'est, pour le premier, 19 fois le salaire journalier d'un ouvrier (9 patars) et plus de 13 fois pour les seconds. Il y a lieu de rappeler que les médecins tenaient compte de la richesse de leurs clients au moment d'établir le montant de leurs honoraires. Or Madame d'Eynatten était très riche...

Par contre, les chirurgiens étaient diversement rétribués : Dirick est payé 2 rixdallers par jour, soit 5 florins 16 patars tandis que Jean Wielen ne reçoit qu'un florin 9 patars 12 liards pour "mettre des boîtes" et 13 patars pour une visite.

Constatons enfin que parmi ces médecins du XVII^e siècle tant raillés par Molière, certains qui ne disposaient pas des remèdes de notre temps obtenaient pourtant la guérison de leurs malades par des procédés que nous utilisons encore. Aujourd'hui, ne recommande-t-on pas à ceux-ci des nourritures légères (volailles, fruits et légumes), de boire de l'eau pure et, pendant leur convalescence, de faire une cure de plein air à Spa ?

Notes

= = =

- (23) Jonas de Harzé desservait le bénéfice de sainte Catherine en l'église de Bolland. Au décès de son frère Daniel, curé de 1586 à 1633, il reprit sa charge pendant un an ; en effet, nommé le 30 mai 1633, il mourut l'année suivante à la même époque (A. de Ryckel, Histoire de la seigneurie libre de Bolland, p. 189).
- (24) Abbé C. Grégoire, Notre-Dame de la Sarte. Naissance d'un culte, in Annales du Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts, tome XXXVIII, 109e année, 1984, pp. 201-301.
- (25) F. Millepierres, La vie quotidienne des médecins au temps de Molière, Paris, Hachette, 1965, Le Livre de Poche, n°5809, p. 220.

= = = = =

LA PARTICIPATION DU CANTON DE SPA A L'EXPOSITION
UNIVERSELLE DE PARIS DE 1867

Première partie : Organisateur et artistes

"L'Exposition de 1867 à Paris, c'était une sorte d'apothéose. Jamais le Second Empire n'avait paru si solide, si profondément implanté. Le beau clinquant, l'éclatant vernis empêchaient que se découvrirent les fissures ; les acclamations, les rumeurs de fête étouffaient le bruit des craquements avertisseurs.

Cette exposition, elle a laissé le souvenir d'une immense liesse, d'une kermesse géante... Du monde entier affluaient à Paris les foules avides de "s'en fourrer jusque-là". Et, en fait, tout autour du Champ-de-Mars, les occasions abondaient de boire "à la coupe de plaisirs", comme disent les moralistes. Mais on aurait tort de ne voir dans cette exposition qu'un gigantesque bastringue. Elle faisait voir les étonnants progrès accomplis par l'industrie française depuis l'exposition précédente, celle de 1855, par le commerce français, par l'agriculture française, par l'économie française en général. Dans tous les domaines, la France prenait la tête du mouvement qui commençait à transformer le monde. Non seulement le pays témoignait avec éclat de son aisance présente, mais aussi de ses facultés d'épargne et de travail, il se préparait un avenir plus large encore. Rééquipée à neuf, débarassée des routines, dégagée des mesquineries, la France de 1867 voyait large. Elle ne croyait pas se déshonorer, d'autre part, en s'amusant et en invitant le monde entier à venir s'amuser chez elle. Elle avait une si belle confiance dans l'avenir!" (1)

Ainsi, pour la deuxième fois, la France conviait toutes les nations à présenter à Paris les produits de leur agriculture, de leur industrie et de l'art. La jeune Belgique qui avait déjà participé aux expositions de 1851, de 1855 et de 1862 ne pouvait manquer de répondre à ce nouvel appel.

Notre gouvernement arrêta "d'instituer une commission chargée d'organiser et de diriger le concours des producteurs belges à cette Exposition. Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, le roi Léopold I nommait, le 9 août 1865, soixante personnalités des différents secteurs, membres de cette commission. Le duc de Brabant (futur Léopold II), puis après l'avènement du nouveau monarque, le comte de Flandre (père d'Albert Ier) accepteront successivement la présidence d'honneur de cette commission présidée effectivement par Mr F. Fortamps, sénateur, ancien président de la Commission et du jury belges de l'Exposition universelle de Paris de 1855. (2)

Le 28 août, la Commission belge communiquait aux Chambres de commerce du royaume le règlement envoyé par la Commission Impériale et lançait un vibrant appel à leur concours : "Il vous appartient, Messieurs, d'y maintenir et même d'y rehausser le renom que la Belgique a su conquérir par l'intelligente application de ses aptitudes industrielles et commerciales et par son génie artistique... Ces glorieuses luttes pacifiques se succèdent sous l'oeil du monde entier et au grand avantage de ceux qui s'y présentent dans des conditions sérieux..." (3). Elle les assurait de la sollicitude du gouvernement qui prendra à sa charge les frais de transport, de réception, de placement et de surveillance des produits", quel que soit leur rang dans la hiérarchie industrielle pourvu qu'ils aient une valeur commerciale réelle, mais on excluera les matières détonnantes, fulminantes et toute autre matière jugée dangereuse". La Commission Impériale fournissait gratuitement l'eau, le gaz, la vapeur et la force motrice.

Un formulaire d'inscription devait être renvoyé pour le 10 octobre au Président de la Commission, avenue de la Toison d'Or, 30, à Bruxelles. Chaque exposant devait recevoir, avant le 1 février 1867, un bulletin d'exposant portant son numéro d'ordre et les dimensions de l'espace mis gratuitement à sa disposition.

Le règlement général arrêté par la Commission belge rappelait que l'Exposition universelle aurait lieu du 1er avril au 31 octobre 1867.

Les objets y seraient répartis en dix groupes subdivisés en nonante-cinq classes et ne pourraient être retirés avant la clôture de l'Exposition. Ils seront admis dans l'enceinte à partir du 31 janvier 1867 jusques et y compris le 10 mars suivant.

De plus, un catalogue répertoriant les exposants et les produits sera dressé avant le 20 janvier 1867 et imprimé par les soins de la Commission. C'est un exemplaire de cet ouvrage qui est à la base du présent article. Le "Catalogue des produits industriels et des oeuvres d'art" a été imprimé à Bruxelles par Bruylant-Christophe et Cie, rue Blaes, 33, en 1867. Il ne compte pas moins de 685 pages et détaille les envois de 1726 participants.

La Commission Impériale attribua à la Belgique un vice-président de groupe et vingt-trois jurés dans la composition du jury international chargé d'apprécier et de juger les produits exposés ; le roi arrêta, le 8 février 1867, de nommer 47 personnes, effectifs et suppléants, membres du jurys. Enfin dix-huit comités locaux se constituèrent par arrondissements ; chose étrange, dans celui de Verviers, il ne s'en est pas formé.

Le 1er avril, jour de l'inauguration, l'Exposition était à ce point inachevée qu'on l'appela "l'Exposition Universelle des emballages internationaux"...(4)

En 1855, on avait compté 24.000 exposants. Il y en eut 42.000 en 1867 ! (5) Ce qui pourrait expliquer le retard...

La nouvelle ville d'Haussmann grouillait d'une foule prodigieuse et bariolée. En rangs serrés, étrangers et provinciaux marchaient à l'assaut de la Foire universelle (6). Les visiteurs seront trois fois plus nombreux qu'en 1855 ! (7)

"Comme les peuples, les rois accoururent à cette exposition. En quelques mois, Paris reçut la reine de Hollande, le roi et la reine des Belges, le roi et la reine d'Espagne, l'empereur et l'impératrice de

Cabinet du Roi.

Bruxelles, le 13 juillet 1869.

N^o. 24.

Messieurs,

En réponse à la demande que vous avez adressée au Roi, le 8 de ce mois, je m'empresse de vous informer que Sa Majesté a bien voulu accéder à ce que vous priez le titre de fournisseurs de la Cour.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération,

Le Secrétaire du Roi,

B^{on} Stuercken

Messieurs
Schalkin-Piercy,
à
Spa.

Russie, le roi de Grèce, le roi de Suède et de Norvège, le roi de Wurtemberg, le roi de Prusse, le vice-roi d'Égypte, le prince de Galles, le frère du Mikado et, dernier de tous, l'empereur d'Autriche, dont la mort de son frère Maximilien Ier, empereur du Mexique, avait retardé la visite. La présence de tant de hauts personnages fut l'occasion de réceptions officielles, de fêtes fastueuses, de revues militaires, de représentations de gala, donc de cortèges sur le parcours desquels des foules se massaient..." (8).

"L'Exposition était installée au Champ-de-Mars dans une construction de fer et de brique, basse et fort laide" (9). "Le monument central n'avait qu'un mérite : la clarté de son plan, l'ordre des galeries dont chacune déroulait sous les yeux du visiteur l'histoire de la même industrie ou du même art chez les différents peuples" (10). "Gigantesque colimaçon, le bâtiment central, lourd, bas, assez vulgaire, démesuré, comptait 482 mètres dans sa plus grande longueur, 370 mètres dans sa plus grande largeur. Il couvrait 149.000 mètres carrés. La France en occupait 63.700 et 6, le Grand Duché de Luxembourg" (11). "C'était un édifice de forme ellipsoïdale, comprenant huit galeries concentriques, coupées de douze allées rayonnantes, délimitant chacune des grandes sections étrangères. On pouvait ainsi, en allant du centre du bâtiment à sa périphérie, passer successivement en revue toutes les productions d'un même pays ; en suivant, au contraire, l'une des galeries concentriques, on avait le loisir d'étudier la même industrie dans chacune de leurs nations" (12). "Tout autour, s'élevaient, parmi les charmilles et les massifs de fleurs d'un grand parc, des pavillons étranges, un temple d'Égypte avec ses sphinx, un caravansérail persan, un village tyrolien, une ferme hollandaise, une isba russe, la maison de Gustave Vasa... C'était nouveau..." (13).

Le XIXe siècle savait encore mettre les productions de l'esprit aux premières places. Au bâtiment central, jugé très différemment comme on vient de le lire, les organisateurs avaient joint un musée de l'art contemporain. C'est là que l'on pouvait admirer les plus récentes oeuvres d'art et c'est par ce palais que nous entamerons la recherche des envois de notre canton.

En effet, les artistes belges avaient été, eux aussi, appelés à prendre part à l'Exposition Universelle. Une Commission, présidée aussi par Fortamps, fut instituée par le gouvernement belge et chargée de prendre toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des exposants. Il s'agissait, entre autres, de former un jury de douze membres à désigner par les artistes eux-mêmes ; ces jurés (huit peintres - dont au moins quatre peintres d'histoire -, deux sculpteurs, un graveur et un architecte) choisiraient "les oeuvres d'un mérite réel, susceptibles de faire apprécier les progrès réalisés par l'Ecole belge depuis le 1er janvier 1855. Les tableaux devaient être encadrés, les sculptures en terre non cuite seraient refusées.

La 1ère classe "Peinture à l'huile" n'accueillit pas moins de septante-cinq maîtres, plus ou moins connus de nos jours. Parmi 136 tableaux exposés, on trouvait 5 Charles de Groux, 12 Henri Leys, 2 Constantin Meunier, 18 Alfred Stevens, 6 Joseph Stevens, 2 Verwee ... mais aussi (catalogue p. 641) :

n° 86 Marcette (Henri) à Spa

Bords du Wayai aux environs de Spa

Rappelons que ce bon paysagiste naquit à Spa en 1824 et mourut en 1890 et que ses aquarelles sont recherchées.

Dans la 4ème classe "Dessins et modèles d'architecture - Etude et fragments - Représentations et projets d'édifices - Restauration d'après des ruines ou des documents", cinq architectes avaient été retenus dont le Bruxellois Suys (Léon), chevalier de l'Ordre de Léopold, 160, rue Royale, qui proposait (catalogue pp. 659-660) :

n° 257 : Projet d'un Palais des beaux-arts ;

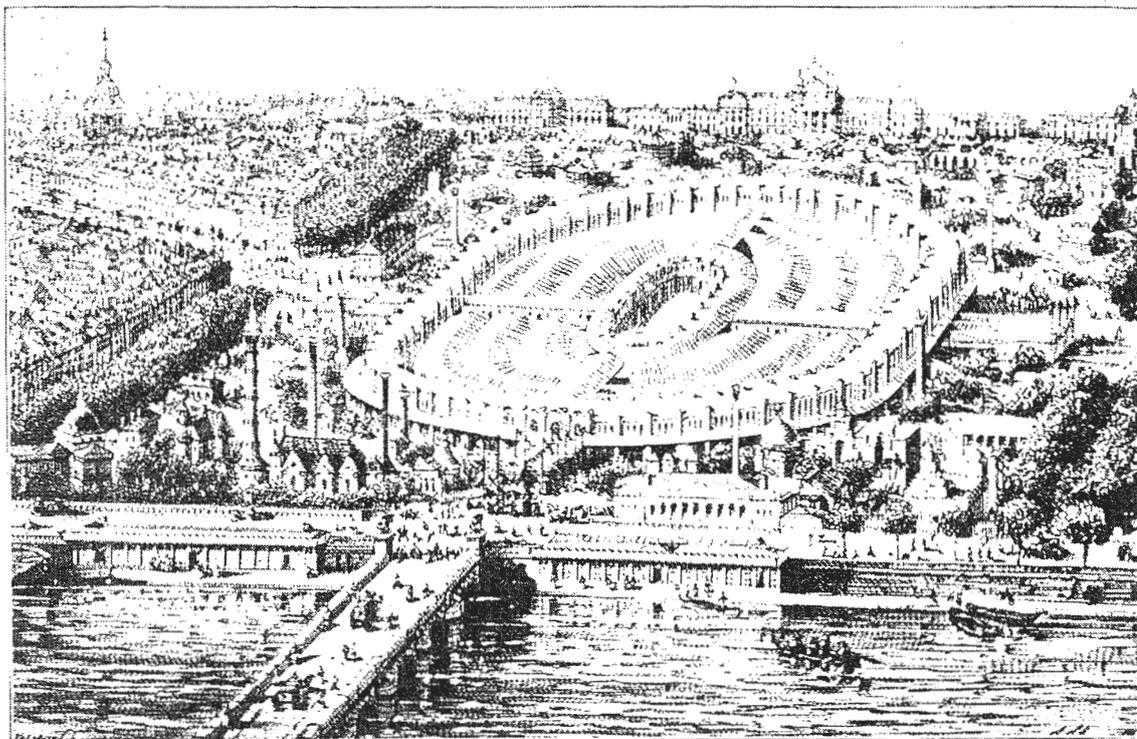
n° 258 : Vue de la Bourse adoptée par la Ville de Bruxelles ;

n° 259 : Projet de monument à S. M. Léopold Ier, roi des Belges ;

n° 260 : Nouvel établissement des bains à Spa ;

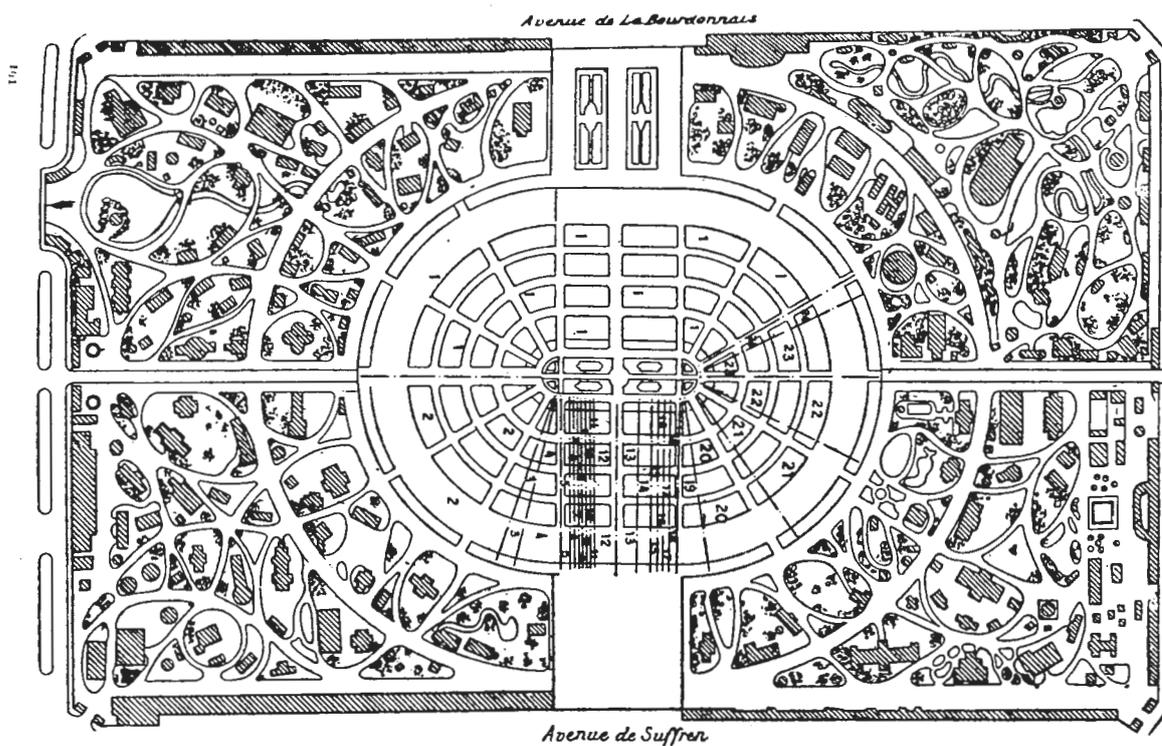
n° 261 : Projet d'église.

Alors que Suys père (1783-1861) imitait les Anciens, le fils (1813-1887) est qualifié par Fierens-Govaert de "descendant émancipé d'un père austère" (14). La construction de la Bourse l'a rendu célèbre



L'EXPOSITION DE 1867. ∞ Cette manifestation, qui marqua l'apogée du Second Empire, consacra le triomphe de la hardiesse avec laquelle Napoléon III avait engagé notre économie dans la voie du progrès.

in R. Burnand, *Napoléon III (1808-1873)*,
Encyclopédie par l'image, Paris, Hachette, 1951.



PLAN DE L'EXPOSITION DE 1867
 in R. Poirier, *Des foires, des peuples, des expositions*, Paris, Plon, 1958

à Bruxelles. Ce bâtiment n'est pas sans mérites malgré la prodigalité des ornements. Si Suys a manqué d'originalité, on lui reconnaît des qualités de technicien et de constructeur habile. (15) Il édifia l'établissement des bains en notre ville de 1862 à 1868 au lieu-dit "Vesquepreit" (pré de l'évêque) et la nouvelle construction fut inaugurée en grande pompe le 15 août de cette année. La cérémonie s'acheva par un banquet pantagruélique... (15)

Quittant le Palais des Arts, entrons au Palais de l'Industrie afin d'y découvrir la participation de notre ville et gagnons le secteur de la classe 26 : "Objets de maroquinerie, de tabletterie et de vannerie". Le catalogue nous donne quelques renseignements généraux sur ces productions : "La tabletterie a pris quelques développements dans le pays ; les produits de cette industrie secondaire, qui s'exerce en chambre, consistent en tables à jeu, étagères, guéridons, nécessaires, boîtes à ouvrages, etc... incrustés, décorés ou peints, et autres petits meubles de fantaisie. Spa s'est fait une réputation pour ses ouvrages de tabletterie que connaissent les nombreux visiteurs de cette charmante petite ville de bains" (catalogue pp. 171-172). "La vente des objets peints se releva momentanément, dit Georges Barzin, vers 1767 pour retomber vers 1878" (17).

Trois Spadois ont envoyé des pièces de leur production à Paris, deux indiquaient les prix qu'ils demandaient de chacune d'elles. Il s'agit de :

N° 254 BRODURE Mathieu, 26, rue neuve, à Spa

- Pendule (sculpture en bois de poirier, peinture à la gouache)
prix : 1.000 frs.
- Ecrin, fleurs : pensées et myosotis (sculpture et peinture à la gouache vernis) ouvrages de Spa ; prix : 100 frs.

N° 257 HENRARD-CAJOT, 448, rue Royale, à Spa

(Il avait déjà participé à l'Exposition de Paris de 1855 et obtenu une médaille de 2e classe)

- Une boîte à bijoux avec chevaux, d'après Houwermans. Prix : 150 frs.
- Une boîte à bijoux avec un bouquet de bruyères. Prix : 100 frs.

- Une petite boîte à bijoux avec paysage et animaux, création originale du peintre. Prix : 50 frs.
- Une boîte à gants avec moutons, création originale du peintre. Prix : 50 frs.
- Un vide-poches, paysage et animaux, création originale du peintre. Prix : 100 frs.
- Un buvard avec paysage et animaux, création originale du peintre. Prix : 100 frs.
- Un album photographique avec paysage entouré de fleurs. Prix : 75 frs.
- Deux éventails en soie et bois avec moutons, créations originales du peintre, à 50 frs chacun.
- Six éventails en soie et bois avec fleurs, à 25 frs chacun.
- Plusieurs parures peintes et sculptées.
- Un cadre renfermant une vue de Spa et l'adresse de l'exposant.

N° 258 JEHIN-TURIN Henri-Joseph, 5, rue Royale, à Spa.

(Il avait obtenu davantage de récompenses : 1 médaille à Londres en 1851, une médaille de 2e classe à Paris en 1855)

- Deux guéridons peints avec fleurs variées.
- Une grande glace, guirlande de roses et pois de senteur.
- Une grande glace, roses blanches, ornée de myosotis.
- Une grande glace, roses roses et blanches.
- Une glace ronde, guirlande de pensées.
- Une glace ronde, guirlande d'égilantines.
- Une grande boîte, bouquet de camélias.
- Une boîte plus petite, bouquet de fleurs variées.
- Une boîte petite, fleurs variées.
- Un buvard, cactus.
- Un buvard, pensées et réséda.
- Un buvard, fleurs des champs.
- Deux semainiers, fleurs des champs variées.
- Deux vide-poches, bouquets variés.
- Deux pupitres, fleurs variées.
- Une corbeille, fleurs variées.
- Un presse-papier, bruyères.
- Une parure, feuilles de vigne avec insectes.

- Une parure, feuilles de lierre.
 - Une parure, pensées.
 - Une parure, pensées des champs.
 - Une parure, sorbier.
 - Une bibliothèque, fleurs variées.
 - Deux boîtes à gants, fleurs des champs.
 - Une boîte à timbres-poste, tête de chien.
 - Une boîte à timbres-poste, tête de chat.
 - Une boîte à timbres-poste, pensées.
- (catalogue pp. 172-173)

Autre fleuron d'une industrie locale, on retrouvait dans la 73e classe "Boissons fermentées" (catalogue p. 546) :

N° 1679 SCHALTIN-PIERREY & Cie, à Spa (Liège)

- Elixir de Spa, liqueur de table.

La firme rappelait qu'elle avait obtenu une médaille lors de ses participations aux expositions de Londres (1862), de Cologne, de Dublin et Porto (1865).

Albert Jacquemin a narré dans "Terre et gens de Wallonie" que le pharmacien spadois Schaltin ayant retrouvé la formule d'un élixir inventé au XVIIe siècle par les Pères Capucins, en avait reconstitué la distillation en 1858. Etablie rue Hanster, la distillerie fut dirigée jusqu'en 1935 par le fils du fondateur, le docteur Schaltin ; sa production avait acquis une excellente réputation (13).

Et les eaux minérales ? Chose étrange : aussi bien les eaux françaises qu'étrangères n'ont pas figuré à cette exposition...

C'est donc tout ce que des Spadois ont envoyé à Paris...Participation bien réduite ! Jugeait-on que la publicité des productions locales n'était plus à faire ? Manquait-on de confiance dans les possibilités de débouchés à l'étranger ?

Un Theutois paraît bien avoir cru à ces ressources ; il a expédié

à l'Exposition universelle des échantillons des carrières et mines qu'il gérât, comme nous le verrons dans les prochains articles.

(à suivre...)

Alex Doms

- (1) BURWARD, R., Napoléon III (1808-1873), Encyclopédie par l'image, Paris, Hachette, 1951, pp.48-49.
- (2) Catalogue des produits industriels et des oeuvres d'art, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1867, pp. 9-15.
- (3) Idem, p. 15.
- (4) BELLESSORT, A., La société française sous Napoléon III, Paris, Librairie Perrin, s.d., p. 166.
- (5) DECAUX, A., Offenbach, roi du Second Empire, Paris, Presses Pocket, n° 1059, 1966, p. 213.
- (6) Idem, p. 213.
- (7) ALLEM, M., La vie quotidienne en France sous le Second Empire, Paris, Hachette, 1948, p. 186.
- (8) Idem, p. 187.
- (9) AUBRY, O., Le Second Empire, Paris, Arthème Fayard, 1938, p. 470.
- (10) BELLESSORT, A., op. cit., p. 168.
- (11) DECAUX, A., op. cit., p. 213.
- (12) POIRIER, R., Des foires, des peuples, des expositions, coll. D'un monde à l'autre, Paris, Plon, 1958, p. 35.
- (13) BELLESSORT, A., op. cit., p. 166.
- (14) PASQUIER, A., L'architecture, in Grandes figures de la Belgique indépendante, p. 190.
- (15) Encyclopédie nationale (1830-1930) - La Belgique centenaire, p. 525.
- (16) JACOB, G.-E., Notice historique sur les Bains de Spa, in Propos d'un centenaire (1868-1968)..., pp. 32-34.
- (17) BARZIN, G., Une industrie d'art de ma vallée : le "Bois de Spa", Liège, A. Vonnèche, s.d., pp. 41-42.
- (18) Repris par G.-E. Jacob in Rues et promenades de Spa, contribution à l'histoire locale (1ère série), Spa, Ed. J'ose, s.d., pp. 91-92.

Grâce aux prêts consentis par Monsieur Adelin Slosse, par sa soeur Madame Franeau et à leur cousine Madame Labouverie, nos membres ont pu apprécier au printemps dernier les qualités de dessinateur et de caricaturiste de feu le notaire spadois Gustave Gernay.

Cet homme de loi a tenu à partir de 1854 un important cahier manuscrit intitulé "Notes et Extraits de Lecture". On y trouve des textes de sa plume, des tableaux où transparait son talent de caricaturiste. C'est le cas, pensons-nous, du texte consacré aux "bidli" de Spa.

Nous remercions les membres de la famille Slosse, grâce à qui nous pouvons en faire bénéficier nos lecteurs.

A. E.

Les "Bidli" de Spa

On appelle à Spa "bidli" les personnes qui louent aux étrangers des chevaux ou des voitures. Le mot vient de "bidet", nom donné à nos petits chevaux ardennais si remarquables par leur vigueur. "Bibler", c'est faire le "louageur", autre mot essentiellement spadois pour dire en mauvais français loueur de chevaux. Bidler est un commerce très facile si pas toujours très lucratif. Les Bidli ne se crévent guère à la peine et c'est même une occupation de paresseux. On les voit aux abords de la gare, sur la place Royale ou bien sur la place Pierre le Grand c'est à dire dans les endroits les plus fréquentés par les étrangers qu'ils importunent toujours pour leur offrir une voiture. "Une voiture, Monsieur, pour faire le tour des fontaines ! Bon marché, Monsieur !" Ils paraissent toujours gais, gouailleurs, tout en flanottant dans les rues, sur les places ou dans les promenades ; entre eux, ils s'entendent très bien, comme des coupeurs de bourses, pour enjôler et carotter (1) l'étranger naïf mais surtout les braves gens du pays ou des environs qui viennent passer une journée à Spa. Rarement des disputes entre eux. Jamais de jalousie ni de concurrence déloyale : si un étranger échappe à l'un d'eux pour être accepté par un autre, le premier n'en voudra pas à son camarade : il aura la satisfaction en

outré de voir que son étranger aura fini par céder aux sollicitations du confrère.

Quelques étrangers sont victimes de certains de ces adroits compères. Que le cheval rentre un peu échauffé, un peu boiteux, ce sont alors des récriminations, des plaintes, des gémissements ! On parle de suite de dommages-intérêts ! La foule s'amasse, les autres "bidli" accourent, prennent parti pour le camarade, exagèrent le dommage et le pauvre étranger finit par se laisser carotter d'une pièce de 5 ou de 10 francs ! Si le propriétaire de la voiture conduit lui-même, il n'ira qu'au pas, évitera les routes pittoresques mais plus rudes, afin de ménager ses bêtes. Si l'étranger fait une excursion à Malmedy, à Coo ou à la grotte de Remouchamps, à peine arrivé, son cocher se lamentera s'il reste trop longtemps à destination et pressera son retour à Spa dans l'espoir d'attraper encore une course avant la fin du jour ; Quand le cocher voit qu'il a affaire à des gens du pays venant pour la première fois à Spa et qui se paient le plaisir du classique tour des fontaines, notre cocher, au lieu de commencer la promenade soit par Barisart, soit par le Tonnelet pour faire le tour complet, joue un ...détour à son client en lui supprimant une ou deux fontaines ; par exemple notre cocher ira au Tonnelet et à la Sauvenière et de là reviendra directement à Spa ! La farce jouée, on en rira avec les camarades !!!

Mais ce n'est qu'à regret et à son corps défendant qu'un bidli veut bien consentir à charrier un autre Spadois. Tout le monde se vaut à Spa, le plus petit "calfurti" (2) se croit tout autant que le premier personnage venu de la localité. Or, servir de cocher à un autre Spadois, c'est passablement dégradant pour le bidli ; aussi celui-ci, pour se venger, fera t-il payer à son Spadois n'importe quelle course beaucoup plus cher qu'il n'aurait demandé au plus vulgaire étranger. Cette répugnance du bidli, compliquée d'exploitation de son prochain, est bien connue de certains bourgeois de Spa et quand l'un de ceux-ci se croit obligé par politesse de payer une promenade à un ami étranger, il a bien soin de charger ce dernier de débattre lui-même et



L'un des derniers «BIDLI» à Spa. Hyacinthe Blum.

directement le prix de la course avec le bidli et il réalise ainsi une économie de cinq, dix francs parfois.

Les bidli forment à Spa une sorte de corporation tacite ; et comme ils sont nombreux et presque tous électeurs, l'administration doit compter avec eux et mettre des gants pour régler le droit de stationnement, le tarif des courses, et faire dresser des procès-verbaux. Certaines fêtes à l'extérieur de la ville sont obligatoires dans le programme des fêtes afin de favoriser ces messieurs qui crient comme des porcs assommés lorsqu'une de ces fêtes, pour un motif quelconque, vient à être supprimée ou remise ! Ma foi, en cas d'élection, ces mêmes messieurs pourraient avoir bonne mémoire et bonne rancune ! Il faut donc les ménager, les favoriser, si on ne veut attraper une buse aux élections communales prochaines !

C'est quand il y a des élections générales à Verviers que nos bidli se montrent les plus raides et les plus exigeants. Les deux partis - catholique et libéral - ont intérêt à s'assurer le plus tôt possible et l'un avant l'autre, les moyens de transport du bétail électoral. Comme on est certain de trouver à Spa toute espèce de véhicule, omnibus, breaks, landaux, calèches, américaines, etc. on s'adresse à nos bidli qui profitent de la circonstance et souvent de leur importance comme électeurs généraux, élèvent leurs prétentions à des prix exorbitants qu'on accepte toujours, par politique et parce que c'est ordinairement la caisse d'une association ou l'autre qui soldera le prix de ces carottes monstres.

Gustave Gernay

7 janvier 1883

Notes :

- (1) Carotter signifie escroquer par ruse, tromper. Carotte veut dire artifice, ruse, petite escroquerie.
- (2) Calfurti (dictionnaire wallon de Haust) = vaurien.

Le Drame de la Sauvenière

=====

= suite et fin =

Le 5 novembre à 10 heures du soir comparait devant Meynen Michel, Raskin Eugène, 51 ans, signaleur aux chemins de fer qui déclare : "Le 27 décembre 1909, entre 3 heures et demi et 4 heures de l'après-midi, je sortais du cabaret Bodson et, venant sur la place, j'ai rencontré un homme qui me toisait du regard et que, pour ce motif, j'ai "retoisé" pensant qu'il allait me parler, mais il ne dit mot et quelques pas plus haut il se retourna vers moi, m'étant arrêté pour le réexaminer, parce que mes souvenirs me rappelaient avoir déjà vu cet homme antérieurement. Cet homme se dirigea vers la rue Royale et vers le Pouhon.

Je reconnais formellement la photographie que vous me montrez, comme étant celle, sans qu'il puisse y avoir le moindre doute, de l'homme en question. Jusque maintenant, je n'avais rien dit parce que je craignais de me tromper, mais actuellement, voyant la photographie récente de Louis Julien, je n'ai plus aucun doute et je puis dire et affirmer, sans crainte de me tromper : c'est bien l'homme qui m'a toisé.

Lundi ou mardi étant dans le cabaret Malherbe, en face de la station (à Pepinster) je causais avec Malherbe du crime de la Sauvenière et de ce que rapportaient les journaux. Je suis venu à dire que j'avais causé avec un agent de police à qui j'avais dit que j'avais vu Louis Julien, que cet agent m'avait demandé s'il pouvait en parler au Commissaire adjoint, et que je lui avais répondu que je ne tenais pas à entrer dans ces affaires là. Malherbe me dit alors : "Eh bien, il y a Closset, boulanger, au pied de la rampe à Pepinster qui a fait le voyage sur le train avec les assassins et qu'il en avait été effrayé et qu'il pourrait reconnaître Julien et Kerboriou.

Le 6 novembre, Raskin Eugène est réentendu et déclare "Je n'ai pas fait ma déclaration plus tôt parce que je n'étais pas sûr que c'était lui que j'avais rencontré. J'ai entendu dire que les individus avaient avoué, ayant vu les dernières photographies, la physionomie de cet homme m'est revenue dans la mémoire. C'est alors que j'en ai parlé." Remarque : le déclarant fréquentait les cabarets Bodson et Cairis, cafés qui ont été fréquentés en octobre 1909 par Louis Julien.

Le 11 novembre, Heynen Michel (...) et comme suite à nos procès-verbaux antérieurs déclarons : "De l'endroit où a été trouvée la pince par Devillers au pont de la Fagne Raquet, il y a 133 mètres. De ce pont au passage à niveau du chemin de fer de la Wechtère, il y a 171 mètres en suivant le chemin. De ce passage à niveau au pont Pirlot en suivant la ligne du chemin de fer, il y a 540 mètres. De ce pont au pont de Marteau (chemin de fer) il y a 162 mètres. Le tout mesuré par nous.

Enfin, le 16 décembre 1910, Heynen Michel déclarons : "Les nommés Nicolas et Jean Massin n'habitent pas Spa, nous nous sommes enquis à Sart où ils pouvaient être en ce moment, mais là, personne ne connaît leur adresse actuelle, on pourrait obtenir des renseignements à Liège à la friture Moderne, près des Guillemins. Le procès verbal en exécution de la délégation concernant les cigares, marque Tinchant, Quo Vadis, sera remis par Monsieur le Commissaire Joris qui s'est occupé de la chose.

Nous pouvons certifier que le 27 décembre 1909, entre 17 et 18 heures, il tombait une pluie très fine qui ne nécessitait pas l'emploi d'un parapluie, la pluie s'est accentuée vers 8 h 3/4 (ou 20 heures 3/4). Tous les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet disent la même chose."

C'est par ce document assez anodin que se termine l'enquête de la police de Spa, enquête longue, pointilleuse, mais combien efficace.

Nous sommes arrivés à la fin de l'année 1910 et c'est le moment de

faire le point. D'abord passons en revue les personnes qui ont été soupçonnées du quadruple assassinat.

Il y a en premier lieu Evrard Henri, le frère de la victime. Tout était dirigé contre lui : ses visites à la Sauvenière et puis et surtout l'opinion publique, la fameuse opinion publique qui a comme corollaire le fanatisme et la calomnie.

Ajoutez à cela une certaine presse férue de sensations. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans une correspondance adressée au "Patriote" de Bruxelles, qui la publia vers la mi-janvier 1910 (7) : "Le Parquet et la police sont lancés sur la piste du "petit Français". Ils paraissent convaincus qu'ils tiennent le coupable ou du moins qu'ils vont le tenir. Mais, dès maintenant, des objections sont faites qui semblent fort sérieuses. Ce n'est pas parce que Julien a un casier déplorable, qu'il a tué quatre personnes."

Pour justifier cette affirmation, l'auteur prétendait que la fuite de Bruxelles de Louis Julien ne datait pas du lendemain du crime ; que les faits dont il s'était vanté n'étaient peut-être que du bluff ; que le vol comme mobile paraissait discutable, etc. Et il continuait : "Le crime paraît donc inexplicable et dans son auteur et dans son mobile avec la théorie du garçon de café."

L'auteur avait aussi, évidemment, son idée sur le nom de celui qui avait commis le crime de la Sauvenière. Il insinuait que c'était un familier de la maison ou, pour préciser, un proche parent qui avait fait le coup. Ce dernier avait pénétré dans la maison, avait été reconnu par Evrard Edouard qui, surpris, avait prononcé son nom à haute voix. C'était sa condamnation ; il devait mourir. Comme sa mère avait dû l'entendre, elle devait mourir aussi. L'auteur aurait dû ajouter, s'il était logique, que la femme d'Evrard avait entendu elle aussi et l'enfant âgé de deux mois et demi également. "Pourquoi le Parquet de Verviers ne dirige-t-il pas sérieusement ses investigations de ce côté" se demandait-il et il terminait ainsi sententieusement : "On s'explique qu'en pareille matière un journal ne puisse donner des détails très

circonstanciés, mais la police de Spa et le Parquet comprendront ce que j'ai voulu dire."

En ces termes voilés, c'était évidemment le frère qui était désigné.

Le second suspect était Lezan de Malizar, domicilié à Theux, au Leys. D'après certains témoins, cet homme était l'auteur du massacre. D'abord, il avait été un voisin plus ou moins proche d'Evrard, par conséquent, il connaissait très bien la Sauvenière, les habitudes de ses occupants. "Je pourrais, au besoin, donner des détails sur la brutalité sauvage de cet homme" affirme un habitant de Spa. "Pardon, c'était un parfait honnête homme" rétorque un autre.

D'ailleurs, Lezan était malade quelques jours avant le crime et ce jour-là, il était toujours au lit. Alibi irréfutable et la piste Malizar fut abandonnée.

Les soupçons se portèrent alors sur Belhasse Jean-Pierre, individu assez mal noté, employé par Evrard depuis peu de temps. Ici aussi, l'enquête fut négative.

Mais, ce qui mit la police sur la trace des assassins fut la lettre datée du 6 janvier 1910 dénonçant Louis dit "Le petit Parisien" comme l'auteur du drame.

Qui avait écrit cette lettre ?

"Un homme de Spa qui désire ne pas être cité pour le moment" puis; il se fera appelé plus tard Lazarius Gustave, tout en déclarant qu'il désirait "toujours rester inconnu nominativement". Ne s'agit-il pas, en réalité, de Charron ? Ce dernier, d'après le rapport du commissaire Joris, daté du 10 février 1910, vivait en concubinage, à Denain, avec l'épouse de Julien. Celle-ci s'était sauvée de Liège avec lui afin de se soustraire aux mauvais traitements de son mari. Julien avait découvert l'endroit de leur retraite.

Julien, et pour cause, vouait une haine implacable à Charron, on sait ce que cela signifie et "que celui-ci serait venu en Belgique pour le dénoncer". Cette version est plausible et c'est le document daté du 6 janvier qui va entraîner les poursuites.

Le commissaire Joris se mit aussitôt au travail (7). Il contacta Mr Schoof, commissaire de police à Bruxelles qui retrouva immédiatement la trace de Julien dans la capitale, car il y était fiché pour avoir cambriolé la maison n° 4 de la rue de Bavière. Pour ce délit, il avait été condamné, sous le nom de Laplace, à deux ans de prison ; ensuite, il avait été expulsé du royaume.

Il revint à Liège sous son véritable nom, s'y maria en 1907 et s'installe rue Basse-Sauvinière. Plus tard, il quitte Liège pour Charleroi, Anvers puis de nouveau à Liège où sa femme tient un café.

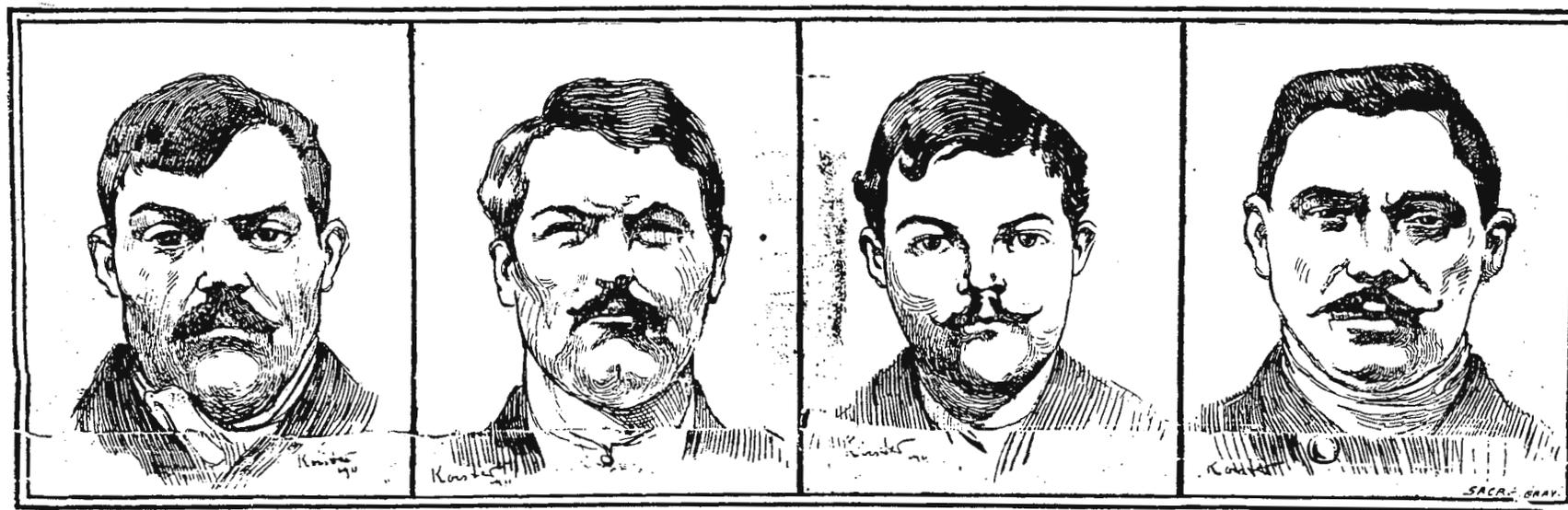
En 1909, ils sont à Spa, logent près de l'hôtel de ville et, brusquement, doivent quitter la ville. La même année, il est de retour à Spa, en automne, pour le meeting d'aviation. Il loge chez Hermès Bertrand, rue de la Sauvinière, n° 35. Il est employé comme garçon de café chez Evrard et est chassé pour cause de vol ; il retourne à Bruxelles où on perd sa trace.

Son casier judiciaire est bien fourni. Né à Vienne (Isère-France) le 3 avril 1881, à 16 ans, il est arrêté à Lyon, du chef de vol et de vagabondage. Interné dans une maison de correction jusqu'à sa majorité, il vient en Belgique - terre d'accueil par excellence - et là on le retrouve tout d'abord à Anvers où il est condamné pour outrages à la gendarmerie ; ensuite, à Charleroi où il est emprisonné pour attentat à la pudeur, à Bruxelles, condamné pour cambriolage, etc.

Muni de ces renseignements peu intéressants et de sa photographie, le commissaire Joris se met à la poursuite de ce dangereux personnage. Suivant certaines indications, il arrive à Tournai, Julien n'y est déjà plus ; il a cherché refuge en France. Le commissaire passe la

Les quatre accusés du crime de la Sauvenière.

Meuse du 29 octobre 1911 — Coll.: Mme Louckx.



Julien.

Jean.

Kerboriou.

Garnier.

frontière, retrouve sa trace à Roubaix où il fait arrêter sa maîtresse (Brunin Germaine), qui renonçant d'elle-même aux formalités d'extradition se rendra à Verviers ; ses déclarations n'apporteront pas grand chose à l'enquête.

De Roubaix, il se rend à Lille, puis à Valenciennes et là, il montre la photographie à l'agent Triboux, mis à la disposition du policier belge par le commissariat central. Ce dernier reconnaît immédiatement l'homme qui, par jugement du 24 septembre 1909, avait été condamné à 40 jours de prison, pour coups et blessures à sa femme.

Cette dernière habite Denain et vit en concubinage avec Charron, l'auteur présumé de la dénonciation. Le commissaire l'interroge ; elle nie connaître l'endroit où son mari s'est réfugié. Mais, elle a laissé traîner une lettre dans laquelle il lui donne l'adresse où il travaille, à Amiens. Cette lettre est datée du 16 janvier 1910 et écrite sur papier à firme de la grande brasserie centrale (Henrion) à Amiens. Le renseignement est précieux, il ne faut pas perdre une minute.

Le commissaire emprunte le premier train pour Amiens et arrive dans cette localité à 2 heures du matin. Il fait réveiller le chef de la sûreté Mr Eloy, le met au courant de la situation ; le refuge de Julien est vite repéré ; on prend des dispositions et à 7h30, Mr. Eloy et Joris accompagnés de deux agents gravissent l'escalier conduisant aux étages de la maison où demeure l'homme tant recherché. La porte de sa chambre n'est pas fermée à clef ; on l'ouvre brutalement.

Un homme dort, couché sur un grabat, c'est Julien. On le secoue, il s'éveille et, étonné d'être entouré de tant de monde, il demande ce qu'on lui veut. Mr Eloy le somme de se vêtir et de l'accompagner au commissariat et peu après, il est écroué.

Au cours de l'interrogatoire que lui fait subir le juge d'instruction d'Amiens, Mr Grapin, Julien se défend comme un beau diable. Le crime de Spa? Mais, il n'y était pour rien...La preuve, ce

jour là, il était à Bruxelles et il fournira un alibi qui, une fois vérifié, se révélera faux.

Le rôle du commissaire Joris est terminé, l'instigateur et le principal auteur du crime de la Sauvenière est sous les verroux. Il a bien travaillé et, radieux, il rentre à Spa : mission accomplie. La justice désormais suivra son cours avec d'autres personnages.

Cependant, Julien étant sujet français et la France ne livrant pas ses nationaux, il va de ce fait échapper à la justice belge et sera inculpé devant la cour d'assises d'Amiens. Dorénavant, la justice française en collaboration avec la justice belge va s'occuper de constituer le dossier du criminel

Le 12 mars 1910, le juge d'instruction Manotiau se rendait à Amiens pour assister à l'audition des témoins (8). Julien, pour établir son alibi invoquait le témoignage d'un nommé Gaston Gély, courtier en grains, à Amiens, descendu à Bruxelles, à l'Hôtel de Maubeuge, près de la gare du Midi. C'était exact, affirmera Gély : "il est venu me réveiller le 27 décembre 1909 à l'hôtel vers midi...mais il était accompagné de trois personnages : le premier surnommé Tintin, en réalité Julien Garnier (9), le second Aimé Jean (10), le troisième se faisait nommer Bailly ou Bally, en fait, il s'appelait Kerboriou (11). Tous ensemble, ils se rendirent à la gare du Nord et là, le nommé Tintin emprunta à Gély quinze francs sous prétexte qu'il devait se rendre à Avennes pour retrouver sa maîtresse. Ils embarquèrent dans le train aux environs de 13 heures.

C'est ainsi que l'on sut que les assassins étaient au nombre de quatre. Julien était arrêté quant à Julien Garnier, garçon de café, déserteur du 2ème Dragons à Bourges, ne se sentant plus en sûreté en Belgique, il avait préféré le risque de rentrer en France. Arrêté par la justice militaire au début d'avril, il fut condamné à cinq ans de prison pour désertion et le 16 avril, après interrogatoire sur le crime de la Sauvenière par le procureur de la République de Bourges, il fut écroué à la prison d'Amiens.

Le 17 juin, Alfred Jean et non Aimé, comme on l'avait appelé jusque là, était arrêté à Paris, voici dans quelles circonstances. Un inspecteur de police observait un individu qui se promenait le long de la Seine en lisant un journal ; il l'identifia avec Alfred Jean qu'il recherchait. Le policier l'invita à la suivre pour vérification d'identité et arrivé à destination, il prétendait s'appeler Maurice Servais, domicilié rue de la Seine, 19. Une perquisition fut effectuée à l'adresse indiquée, révélait qu'il était là depuis quelques jours sous le nom de Maurice Servais, professeur de gymnastique. Pressé de questions, il finit par avouer qu'il s'appelait en réalité Alfred Jean et fut écroué à la prison d'Amiens.

Ce fut à Paris également que fut arrêté le dernier des assassins Kerboriou Maurice, appelé également Bailly Henri. Recherché par la police et cela activement pour divers méfaits, Kerboriou était en relations avec son frère habitant du côté de l'avenue de Villiers. Le 24 octobre, vers 9 heures du matin, des policiers l'aperçurent, accompagné de son frère et de sa belle-soeur se dirigeant vers l'entrée du métro. Il fut interpellé et, malgré ses dénégations, arrêté immédiatement.

Personnage particulièrement dangereux, donc bien connu des autorités judiciaires, il avait été condamné à plusieurs reprises par le tribunal de la Seine. Il avait séjourné à Bruxelles où il exerçait la profession de camelot et avait eu des démêlés avec la police. Il avoua qu'il se trouvait à Bruxelles fin décembre 1909 et qu'il était rentré à Paris au début de janvier 1910.

Evidemment, tous les quatre nieront avec véhémence leur participation au drame de la Sauvenière.

Le vol était le mobile du crime. Si, en temps ordinaire, Evrard ne vendait pas pour 10 centimes par jour, on estime que, lors du meeting de l'aviation la recette journalière s'élevait à 200 francs, somme importante pour l'époque. Julian, employé par Evrard, aura fortement

surestimé la fortune de son patron qui aimait à se vanter. Avant de partir pour Spa, Julien n'a-t-il pas déclaré : "Je vais faire un coup qui me rapportera 50.000 francs". Or, nous avons constaté que l'état des finances du tenancier de la Sauvenière n'était guère brillante et que le passif dépassait l'actif, et de loin.

Pourtant, les affaires vont traîner, la raison en est simple : la justice française va contrôler l'enquête effectuée par la police belge et cela prendra du temps. C'est ainsi qu'au mois de juillet 1910, le Garde des Sceaux autorisait le Juge d'Instruction et le Procureur de la République d'Amiens à se déplacer en Belgique pour s'y documenter sur place. Ils se rendirent d'abord à Bruxelles et ensuite à Spa.

Toute une année se passe en palabres, vérifications, enquêtes et contre-enquêtes. Enfin, le 6 octobre 1911, on annonce que l'affaire de la Sauvenière sera jugée devant la Cour d'Assises d'Amiens le 25 du même mois. Quatre-vingts témoins ont été convoqués dont une trentaine de Spa et autant de Bruxelles. (12)

La Cour d'Assises est présidée par Mr le Conseiller Massut, assisté par M. Chancel, Collenge et Lebègue. Le siège du Ministère public est occupé par Mr Gilmart, premier avocat général. Quant aux avocats, nous trouvons M^o Jourdain pour Julien Louis, M^o Lévy-Olman pour Garnier, M^o Lagasse pour Jean et M^o Dubos pour Kerboriou.

Je vous ferai grâce de tous les détails des audiences : interrogatoire des accusés, le réquisitoire, les plaidoiries, les diverses questions posées au jury et le 29 octobre, le président prononça le verdict.

Julien était condamné à la peine de mort et ses trois complices, Garnier, Jean Alfred et Kerboriou aux travaux forcés à perpétuité. Ces derniers acceptent le verdict, mais Julien signe un pourvoi en cassation. Pourvoi qui sera rejeté un mois plus tard, exactement le 6 décembre 1911. On pense que ce dernier sera bientôt exécuté.

A Julien, il ne reste plus que la grâce présidentielle et celle-ci lui sera accordée le 27 décembre de la même année par le Président de la République française Mr Fallières. Le 17 janvier 1912, Julien, l'assassin de la Sauvenière, quitta la prison d'Amiens pour le pénitencier de l'île de Ré, où il séjournera un certain temps, attendant son départ pour la Guyane.

Ainsi se termine cette douloureuse affaire.

Les policiers spadois continueront à exercer consciencieusement leur travail, mais heureusement pour eux, ils ne seront plus confrontés à des situations aussi dramatiques ; quant à Mr Hanotiau, "le petit juge", j'allais l'oublier, il sera nommé vice-président du tribunal de première instance de Verviers, mais sa carrière ne s'arrêtera pas là ; il terminera comme conseiller à la Cour d'Appel de Liège.

Pierre Den Dooven

Notes

=====

(7) Cfr J. Bronckart, op. cit. p. 18 et suiv.

(8) Parmi les témoins à charge, se trouvait Melle Bernimolin. Elle a reconnu formellement Julien comme étant la personne qui l'avait interpellée à la Sauvenière, le jour du crime. Son témoignage ne sera pas retenu à cause de la non concordance des heures. En effet, les accusés sont arrivés à Spa par le train de 4 h 37 et le témoin croit avoir parlé à Julien, près de la Sauvenière à 4 heures ou 4 heures et demie, ce qui est matériellement impossible. Quant à Maurice Georges que certains témoins avaient reconnu à Spa le jour du crime, il fut prouvé qu'il n'y était pas ce jour là. Après avoir été arrêté, interrogé, il fournit un alibi qui s'avéra exact et fut relâché. Il est évident que le témoignage est très dangereux. Lire à ce sujet l'ouvrage de Lorch cité plus haut et

vous serez édifié. Cfr le chapitre intitulé "la reconnaissance de l'individu par les témoins" p. 62 et suiv.

- (9) Garnier Julien, dit Tintin, né le 14 août 1884, à Dijon, condamné à de nombreuses peines de prison.
- (10) Jean Alfred, Maurice, né à Marseille le 30 mai 1881, se disait employé de cirque et au moment de son arrestation professeur de gymnastique.
- (11) Kerboricu Maurice, se faisait appeler parfois Bailly ou Bally, né à Montreuil-sous-Bois, le 18 décembre 1885, dernière profession serrurier, condamné plusieurs fois pour vols.
- (12) Parmi ceux-ci citons : le commissaire Joris Maurice ; le commissaire-adjoint Heynen Michel ; Petit Henri, maréchal des Logis de la gendarmerie de Spa ; Renuart G., médecin ; l'architecte Pirotte ; Gernay, Garde-champêtre à Nivesé, Evrard Henri, cultivateur ; Pottier Elise, épouse Mizet ; Willot Jean, ouvrier ; Bertrand Hermès, cabaretier, etc., etc.

=====

LE GRAND INCENDIE DE CREPPE EN 1857

Extrait de "Creppe so l'vôye dé vi Tins"
(sur la voie du Temps passé) par
Pierre Gendarme et James Lohest

La journée du 4 août était paisiblement chaude comme celles qui l'avaient précédées en ce mois d'août particulièrement sec. Toutefois, le vent d'est soufflait assez fort comme c'est souvent le cas sur le plateau, même aux beaux jours de l'été. Un peu partout s'élevaient des tas de fougères qu'on avait récoltés récemment dans les bois alentours en vue de dresser les litières du bétail l'hiver. Leur séchage était bien avancé déjà. Le repas de midi s'achevait...

Près d'un de ces entassements de litières, un enfant s'amuse. Dans ses mains innocentes, une boîte d'allumettes phosphoriques que des inventeurs anglais viennent de commercialiser sur le continent. Il en craque une, puis une autre encore... s'émerveillant de son pouvoir à faire jaillir le feu... cela fait psssch... et puis la petite flamme grimpe le long du bois qui noirci et se tord... et puis vite, il faut le lâcher, sinon gare aux doigts...

Mais au pied des fougères, une petite lueur s'obstine à ne pas mourir. Elle va tout au bout du bâtonnet, saute sur une brindille si proche, puis sur une autre encore... Quelle résurrection... La petite flamme grandit, s'allonge, s'élargit, se multiplie... Les voici plusieurs qui tentent de s'étendre.

Lorsque l'enfant les aperçoit, il veut les écraser de son sabot, les étouffer à coups de pieds effrayés. Mais son pied est bien trop petit et les flammes se tordent de rire en crépitant et en crachotant derrière le petit qui s'enfuit trouver refuge dans l'encoignure d'une

grange... Et s'il allait quérir son père...? Mais il connaît la colère des grands et les mains rudes des hommes du plateau... Alors, il se renforce un peu plus dans l'abri, s'en fait un nid où il peut s'isoler et regarder.

Les flammes maintenant ronflent et craquent, s'unissent et se couchent sous le vent rabattant. Quelqu'un crie soudain l'alerte, mais derrière le rideau de fumée et les étincelles, il ne peut le voir... L'"Au Feu" est repris par d'autres voix. Celle-là, c'est celle de sa mère. Il voit son père débouler de la maison, l'entend crier "des sé, des sé"! Un brouillard épais coupe maintenant la large rue et se rabat vers sa cachette. Il devine plus qu'il ne voit les silhouettes de plus en plus nombreuses qui s'activent près de "son feu"...

Le tocsin qui éclate lui parvient au travers de la fumée et des cris. Mais l'un d'eux est plus fort, plus aigu : "Là so l'teu"... Il a beau se démettre le cou, il ne voit pas le toit mais l'agitation a changé de centre. Il lui semble aussi que les grands sont si lents avec leurs seaux et puis, ils la jettent de si loin qu'elle n'atteint pas son but ; seul son père qu'il reconnaît et qui crie plus fort que les autres ose s'approcher des flammes qu'il voit s'allonger, des étincelles qui crépitent, de la fumée qui brouille son regard et lui pique les yeux...

Et sonnent les cloches et crient les gens et crépitent les flammes. Il se met à tousser, environné de fumée et de lueurs tandis que le jour s'obscurcit... C'est alors qu'il prend vraiment peur et se met à trembler en même temps que le foin qui l'abrite se met à flamber. Bondissant de son nid, il traverse la sarabande des adultes, à la recherche de Maman. Il ne crie pas car il étouffe. Il voudrait faire quelque chose au milieu de cette fantasmagorique agitation mais les autres ne lui prêtent pas attention : sa maison brûle, les seaux ne suivent pas, les hommes reculent, la fumée et les flammes les affolent, la maison voisine est également en flammes et le vent s'élève plus fort encore, l'environnant de flamèches. Son père dont il distingue les aller et retour à travers le rideau de fumée semble ralentir sa

cadence...Un cri domine brutalement les autres : "Ca prend po'dri nos'aut"... Et les grands reculent, les plus courageux n'ont plus de sourcils ni de moustaches ni de cheveux...

Les toitures flambent des deux côtés de la rue, la fumée est toute illuminée d'étincelles que le vent pose de toit en toit et les seaux à demi ou au quart pleins ne se distinguent même plus tant le ciel est devenu opaque, noir...

Aux parfums de fumées qu'il connaît, s'ajoute soudain un autre, celui des porcs qu'on ébraise. Mais l'odeur est si dense cette fois...

La chaîne des seaux s'est interrompue, la chaleur est devenue intolérable, la fumée et les étincelles tourbillonnent au gré du vent, se posant d'un toit à l'autre, allumant la chaume... Les silhouettes humaines courent en tous sens : celle-ci entasse des objets informes dans une brouette ; là, une autre essaie de retenir deux chevaux affolés et hennissant. L'enfant court, la main dans celle de sa mère qui porte la cadette accrochée à son cou. Les yeux brûlés par la fumée, l'esprit guidé par l'instinct, les voici au "Croupet du Chaineux"... A 300 mètres, le village ne finit pas de se tordre dans les flammes. Le ciel est obscurci par l'épaisse fumée que les Spadois et les Bobelins, médusés, regardent du bourg... Des flammes de plus de 20 mètres illuminent la nuit tombante...

L'enfant s'est endormi sous une meule mais son petit corps est agité de spasmes. Il ne cesse de revoir grimper la petite flamme, il s' imagine un large sabot, battant le feu naissant. Il appelle sa mère à l'aide pour combattre les flammes dans la litière... Enfin, il rêve qu'il rêve et que demain sera comme auparavant.

Ils sont ainsi nombre de Creppelains à avoir trouvé ce refuge ultime. Dans la nuit tombante, à quelques centaines de mètres, le village, que tous ont déserté, achève de se consumer en de grandioses rougeoiements et gerbes d'étincelles.

Vers minuit, le vent tombe et l'incendie se calme enfin.

Le livre, de plus de 200 pages, illustré de nombreuses cartes et photos, dont est extrait le récit de l'incendie, est publié depuis le 10 septembre 89, lors de la fête du village. Il reprend l'historique du village depuis ses hypothèses d'origine jusqu'à nos jours. En marge de l'Histoire sont traités des chapitres sur les droits d'usage en nos forêts d'Ardenne, les croyances populaires et la sorcellerie, les lieux dits, une étude cartographique, quelques généalogies, des vieux petits métiers, un auteur creppelin : René Delierneux...

Il peut être obtenu en versant la somme de 500 fb au compte n° 001-2221734-25 de la CGER, en librairie ou au Musée de la ville d'eaux.

* *
*

* *
*

* *
*